

Fondation



de la

France Libre



Ceux qui n'ont

jamais posé

leurs armes

1
Numéro

Commémoration de l'Appel du 18 JUIN 1940

PROGRAMME DES CÉRÉMONIES

Traditionnellement, le 18 juin, les anciens des Forces Françaises Libres, organisent des cérémonies rappelant d'une part, l'appel historique du général de Gaulle, d'autre part, les combats, les victoires, les sacrifices, de ceux qui ont rejoint le chef de la France Libre pour se battre à ses côtés jusqu'à la victoire.

La Fondation de la France Libre a l'honneur de vous inviter à participer aux diverses manifestations qu'elle organise et qui se dérouleront comme suit.

Dimanche 17 juin à 11 h 00 : Messe à l'église Saint-Louis des Invalides.

Lundi 18 juin :

15 h : Cérémonie au monument de la France Libre : accès par l'avenue du Président Wilson 75016 Paris (Espace du Musée de l'Art Moderne) ou par le Quai de New-York.

16 h : Rassemblement aux Champs-Élysées, sans cérémonial militaire mais présence de Saint-Cyriens, au pied de la statue du général de Gaulle pour le premier hommage rendu depuis son inauguration. Dépôt de fleurs.

18 h : Ravivage de la flamme sur la tombe du soldat inconnu avec les drapeaux. Rassemblement directement à l'Arc-de-Triomphe.

Nous vous remercions pour votre amicale présence et vous assurons de nos cordiaux sentiments.

Georges Caïtuoli

Secrétaire Général de la Fondation de la France Libre

Nota : le Club de la France Libre sera exceptionnellement ouvert le lundi 18 juin (réservation au 01 53 62 81 81).



Fondation de la France Libre

**59, RUE VERGNAUD 75013 PARIS
TÉL. : 01 53 62 81 82 - FAX : 01 53 62 81 80**

Etablissement reconnu d'utilité publique par le décret du 16 juin 1994 Journal Officiel n° 140 du 18 juin 1994

Sommaire

Vie de la Fondation

Le Mot du Président	2
Une superbe réalisation, allocution du général Simon à l'occasion de la réception offerte aux donateurs pour la statue du général de Gaulle	3
Lettre du Secrétaire général	4
Lettre aux Présidents de section, par Georges Caïtuoli	5
Les délégations de la Fondation	7
Le Mot du Trésorier général	9

Dans les délégations 10

Chez nos amis

Amicale des anciens parachutistes SAS	11
Amicale des Cadets de la France Libre	13
Évadés de France	13

Chronique littéraire 15

Rubrique

Ceux du bataillon de Chasseurs de Camberley	18
---	----

In memoriam 21

Carnet 22



Revue d'information
trimestrielle de la
Fondation de la
France Libre
Parution : Mai 2001
Numéro 1

© « BULLETIN DE LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE ÉDITÉ PAR LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE »

N° commission paritaire : 1202 A 05624
Reconnue d'utilité publique (Décret du 16 juin 1994)

RÉDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITÉ :

59, rue Vergniaud - 75013 Paris
Tél. : 01 53 62 81 82 - Fax : 01 53 62 81 80

VERSEMENTS : CCP Fondation de la France Libre
Paris CCP La Source 42495 11 Z

Prix au N° : 30 F
Abonnement annuel : 90 F (14 Euros)

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication - loi du 11 mars 1957 - sans autorisation de l'éditeur. La conception de la croix de Lorraine pour la une de couverture est un copyright © CASALIS, gracieusement mis à la disposition de la Fondation.

MISE EN PAGE, IMPRESSION, ROUTAGE :

Imprimerie - Le Mans - 02 43 43 75 80

Dépôt légal 2^e trimestre 2001

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Georges CAITUCOLI

RÉDACTEUR EN CHEF : André CASALIS

COORDINATION : François BROCHE

Le Mot du Président

Chers Camarades,

Nous avons tourné une page importante de notre vie mais nous l'avons fait pour mieux remplir ce devoir de mémoire que, depuis la fin de 1945, nous avons assumé fidèlement, sans discontinuité.

C'est ainsi que l'Association des Français Libres, si chargée de gloire acquise, dans les airs, sur terre, sur mer ou dans la clandestinité, a tenu à ce que pendant plus d'un demi-siècle, nos combats, en chaque occasion symbolique, soient ardemment rappelés.

Grâce au dévouement dont vous avez fait preuve, dans chacune de nos cent-quarante sections réparties en France et à travers le monde, cette ardente obligation a été remplie.

Ayant su imaginer le moment où il faudrait assurer l'avenir, c'est donc notre Fondation de la France Libre qui a repris le flambeau et doit, par des structures adaptées dans ce but, pérenniser l'épopée de la France Libre avec le concours des générations nouvelles.

Celles-ci devront, le plus rapidement possible, nous relayer pour, ensuite, assumer seules ce devoir de mémoire que nous leur transmettons avec confiance.

Ce passage de témoin est une tâche exaltante pour laquelle, sans réserve, nous devons, dans une dernière preuve de notre vitalité de Français Libres, donner le meilleur de nous-même.

Je suis sûr que vous allez vous y consacrer complètement, car c'est de votre réussite que dépendra la pérennisation de ce passé qui a fait la fierté de notre vie.

Je sais que je peux compter sur vous et je vous en remercie.

Général d'armée Jean SIMON

Une superbe réalisation

*Allocution du Général Jean Simon à l'occasion de la réception
offerte aux donateurs pour la statue du Général de Gaulle*

Chers Amis,

Je suis particulièrement heureux d'avoir pu vous réunir ce soir afin d'exprimer toute ma reconnaissance à chacun de vous qui, à des titres divers, avez œuvré, participé, aidé à la création de cette superbe réalisation qui a comblé, en premier lieu, tous les Français Libres.

Pour la postérité, le général de Gaulle impose maintenant sa stature sur les Champs-Élysées qu'il a descendu triomphalement après la libération de Paris, 4 ans après avoir lancé son appel à la poursuite du combat.

C'est un immense privilège, une grande fierté pour chacun d'entre nous, d'avoir pu prendre part et mener à bien ce projet. Nous n'avons pu le faire et le réussir qu'en parfaite entente et heureuse harmonie avec la ville de Paris, dont le Maire, Jean Tibéri, dès le premier jour nous a accordé son total soutien. C'est ainsi que l'hôtel de ville, en nous faisant bénéficier d'un site incomparable s'est aussi totalement chargée de son remarquable aménagement.

Lorsque le jury que je co-présidais avec le Maire de Paris a fait son choix en décidant de confier à Maître Cardot la réalisation de cette œuvre qui nous tenait tant à cœur, nous savions que notre confiance était justifiée, tant ses références pouvaient nous rassurer, mais j'ai très vite compris combien cette responsabilité pesait sur ses épaules. Laisser, pour les décennies et les siècles à venir, une trace définitive de celui qui a d'abord sauvé la France pour ensuite marquer internationalement son siècle, a dû provoquer chez le sculpteur bien des inquiétudes et des angoisses.

Sa superbe réalisation qui nous a tous profondément touchés lorsque nous l'avons découverte, l'a sûrement rassuré s'il en était besoin mais je crois que, comme tous les artistes de grand talent, il a dû avoir des doutes jusqu'au dernier moment.

Avec nos biens chaleureuses félicitations, c'est nos remerciements que nous lui adressons pour avoir su donner à notre projet, la qualité, la grandeur et la valeur artistique qu'il méritait.

Mais pour une telle réalisation, il fallait des fonds. Lorsque avec vous, Amiral et avec Georges Caïtucoli, nous avons

rencontré le Président de la République pour l'informer de notre décision, il nous proposa d'en assurer le financement. Nous l'en avons remercié mais notre décision a été de le confier à une souscription nationale afin que chaque Français puisse montrer sa reconnaissance au général de Gaulle.

En confiant à Georges Caïtucoli devenu maître d'ouvrage la responsabilité de rassembler les fonds nécessaires, je ne m'imaginai pas qu'il rencontrerait autant de difficultés pour y arriver. Nous avons eu l'amertume de constater que la presse, en laissant la France dans l'ignorance de ce projet et en n'acceptant qu'au dernier moment de lui consacrer des colonnes ou des temps parcimonieux d'antenne, compromettrait gravement ce financement.

C'est finalement et surtout grâce à l'effort considérable, que je tiens à saluer tout spécialement, d'un groupe de bénévoles dont en particulier Madame de Courcel et Madame Masselot qui ont pris en charge des listings demandant des heures et des heures de travail, qu'on pu être recueillis les fonds complémentaires qui nous étaient encore nécessaires.

En définitive, nous devons notre réussite à l'effort des Français libres qui, les premiers, ont répondu à notre appel, aviateurs, marins, 1^{ère} DLF ou SAS, joint aussi à celui des associations. A ce titre, je me dois de remercier une fois de plus les « gueules cassées » qui pour chacune de nos réalisations nous ont apporté une aide si amicale et tellement généreuse. Il faut par ailleurs saluer la participation de la 2^e DB, des évadés de France par l'Espagne, des anciens de Rawa Ruska, de nombreuses associations de résistants et pour finir d'une multitude de donateurs souvent très modestes, parfois extrêmement généreux. Nous avons pu démontrer ainsi que nous avions eu raison de confier aux Français cette grande réalisation.

Seule une petite partie de ceux qui ont tant œuvré pour la réussite de ce projet dont nous sommes si fiers, est présente aujourd'hui. Nous la recevons de façon modeste mais dans un cadre prestigieux, celui des Français libres, celui de ceux qui ont répondu à l'appel du général de Gaulle lorsque tout semblait perdu, pour se battre à ses côtés jusqu'à la victoire.

A chacun, avec mes remerciements, j'adresse mes vœux les meilleurs pour l'année nouvelle.

La Lettre du Secrétaire général

Je voudrais dès ce premier numéro de la revue de la Fondation de la France Libre expliquer, préciser, développer les ambitions de notre Fondation maintenant qu'elle a repris le flambeau que notre chère Association des Français Libres lui a légué le 18 juin dernier.

Je tiens tout d'abord, afin que nul ancien membre de l'AFL ou nouveau participant à la Fondation n'en ignore, à vous donner la teneur de la lettre explicative envoyée début février à chaque ancien Président de section. Également celle de notre Trésorier Général, Jacques Pigneaux de Laroche. Cela vous permettra, entre autre, de mieux connaître la structure actuelle qui est en place. J'aimerais que chacun s'efforce d'en prendre connaissance car il est assez désespérant de s'entendre dire ensuite « c'est vrai mais je n'avais pas lu ». Vous trouverez ces documents à la suite de ce texte.

Ceci étant, j'avoue que je reste étonné de constater combien beaucoup trop d'entre vous, ont une idée restreinte du développement de l'action de notre Fondation, de ses ambitions. L'AFL depuis 1945, date de sa création, n'a jamais manqué à son devoir de mémoire en étant surtout initiatrice ou présente pour toutes les grandes dates qui symboliquement ont marqué nos principaux combats ou interventions, depuis l'appel du Général de Gaulle jusqu'à la victoire.

Dépositaire de ce passé, elle l'a rappelé avec constance en tous lieux. Cela fut fait de façon traditionnelle ou avec faste et grand déploiement de moyens lorsque l'occasion s'en présentait. Rappelez-vous le rendez-vous de Londres où 3 000 FFL se sont retrouvés au Royal Albert Hall en présence de la famille royale au complet pour une soirée mémorable et inoubliable. À ce sujet, nous avons encore à votre disposition une remarquable cassette qui retrace cette soirée mais aussi toutes les réceptions de ces journées qui nous ont tant émus et fait vibrer.

Nos rangs se sont régulièrement, inexorablement éclaircis et nous avons eu de plus en plus de mal à faire face à nos

obligations. C'est ce qui, avec sagesse et lucidité, nous a conduit à créer notre Fondation et cela demande une fois de plus une mise au point. En effet, il ne s'agit pas, pour elle, de seulement poursuivre sous une nouvelle appellation notre présence plus ou moins étoffée aux cérémonies traditionnelles auxquelles l'Association participait.

La Fondation c'est la pérennisation de notre passé dans les décennies qui viennent. Elle n'a donc pas été créée pour nous les anciens mais pour les nouvelles générations. Notre devoir est justement, avec les forces et les moyens qui nous restent, de choisir, trouver, mettre en place des volontés plus jeunes portant considération, voire admiration à notre épopée, afin qu'elles prennent notre relève, organisent et mettent en place les meilleures solutions pour rappeler notre passé et le mieux faire connaître.

Nous les anciens, sommes la mémoire. Il faut maintenant la transmettre. Cela implique que partout où nous étions implantés et ailleurs, notre tâche urgente est de découvrir, décider, mobiliser ceux des nouvelles générations à qui nous confierons l'ardent devoir de mémoire qui est le nôtre et que nous devons léguer puisque nous sommes sur le départ.

Dans cette perspective, outre nos proches souvent très attachés à ce que nous avons été qui peuvent naturellement s'estimer investis, les milieux militaires que notre parcours a peut-être fait rêver et les milieux enseignants, plus particulièrement ceux qui ont en charge l'histoire de notre pays, doivent être en priorité approchés, intéressés et gagnés à nos projets visant à ce que l'épopée de la France Libre soit mise en valeur plus complètement que cela pouvait être fait par notre Association. Entre l'action passée de l'AFL et les ambitions de la Fondation, il y a une différence fondamentale que certains n'ont pas encore très bien comprise.

Pour l'AFL notre devoir, et il a été parfaitement rempli, était celui d'une présence partout où nos actions devaient être rappelées. A des dates symboliques, choisies par nous, nous avons été là, longtemps très nombreux, avec nos

drapeaux, pour rappeler ce que nous avons fait. Pas loin d'être octogénaires ou l'étant largement déjà, notre effectif diminuant n'aurait, plus ou moins vite, plus eu la capacité d'assumer cette participation aux cérémonies dans de bonnes conditions.

La Fondation c'est aussi, bien sûr, la prise en charge de ces moments de recueillement afin de les perpétuer, mais également et c'est sa raison d'être, ce qui la différencie de l'Association dans ses buts, c'est d'animer et d'organiser partout la mise en valeur de l'épopée de la France Libre afin qu'elle soit moins ignorée voire oubliée ensuite, dans les prochaines décennies.

Il y a là une grande ambition qui doit être menée dans les temps proches, de concert, de complicité, entre les anciens de l'Association et ceux des générations nouvelles qui devront nous renforcer et nous succéder.

Après la « Mémoire des Français Libres » réalisée par A. Casalis, le premier grand projet que nous avons décidé de lancer est celui de l'inventaire de tous les lieux en France et ailleurs marquant la reconnaissance de nos combats aériens, maritimes, terrestres, clandestins.

Dans ce but, comme la Résistance intérieure l'a fait il y a quelques années, nous allons lancer une recherche qui va mobiliser bien des énergies et des capacités pour être menée à bien. Elle devra aboutir à un très beau recueil reproduisant photographiquement avec de très larges commentaires s'y rapportant, les plaques, stèles, monuments érigés pour rappeler les sacrifices de certains de nos camarades ou des moments forts de nos combats. Nous aurons ainsi l'occasion, en un grand nombre de lieux jalonnant le parcours de l'épopée de la France Libre, de mieux et plus concrètement rappeler notre passé.

Les grandes lignes en ont été maintes fois tracées dans des ouvrages remarquables et importants mais en des sites précis des actes de bravoure, des sacrifices, des moments héroïques, parfois solitaires et souvent méconnus, pourront permettre de donner un éclairage nouveau et personnalisé à des actions souvent inédites. Nous apporterons ainsi un complément plus fouillé, par certains

côtés plus humanisé, à la grande histoire de la France Libre.

D'ores et déjà, nous avons obtenu des appuis officiels pour ce projet. Le Directeur de l'ONAC, Monsieur Serge Barcellini, mettra à notre disposition des personnalités qualifiées qui partout en France pourront aider nos camarades locaux dans leurs recherches.

Par ailleurs, les pouvoirs publics se sont montrés intéressés par cette initiative. C'est ainsi que, au Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, la Direction de la mémoire a donné son accord pour nous aider dans cette vaste entreprise. Département par département, une recherche va donc pouvoir être rapidement entreprise par ceux que la Fondation a mandatés, dans l'hexagone et en dehors.

La qualité de ce premier grand projet, entièrement entre nos mains, va dépendre de la valeur et de la célérité de vos recherches et de ce que vous découvrirez dans chaque secteur pour confirmer et étoffer notre histoire, celle de la France Libre.

Cette tâche, enrichissante pour notre patrimoine, que nous devons

entreprendre, vous montrera mieux, je pense, les objectifs de notre Fondation. Elle doit donner l'occasion à nos représentants locaux, pour la mener à bien, de s'appuyer sur les jeunes générations. Il me paraît indispensable de les convier à cette quête qui doit aboutir à un document historique complétant nos références. Leur participation active sera le début du renouvellement et du passage du flambeau.

Des précisions complémentaires et ciblées seront envoyées prochainement à nos mandatés, en particulier pour leur donner des informations concernant les appuis locaux que nous pourrions leur procurer.

Je voudrais par cette première opération commune que nous allons engager, vous montrer la grande différence qu'il y a entre nos actions associatives et celles de la Fondation qui par vocation et grâce à ses moyens, peut et doit aller bien au-delà de ce que l'AFL pouvait entreprendre.

Bien souvent, en réponse aux questions de nos camarades, j'ai dit que, contrairement à ce qu'ils pouvaient

supposer, mettre un terme à l'activité de notre association, ce n'était pas, pour chacun d'entre nous, ne plus participer au devoir de mémoire que nous assumions, mais au contraire non seulement le poursuivre dans le cadre de la Fondation mais avec, en plus, l'obligation de mettre en place la relève par les actions, générales ou locales les plus appropriées.

J'insiste à ce sujet sur ce dernier aspect des choses car si, depuis le siège nous pouvons prendre l'initiative et lancer de vastes projets comme celui que je propose aujourd'hui, il va sans dire que sur place, des possibilités existent que nous ne pouvons pas connaître mais que nous sommes prêts à soutenir complètement si on nous les propose.

Pour ceux qui espéraient, comme pour ceux qui craignaient une mise à la retraite, vous voyez que si vous le désirez et je suis sûr que c'est bien le cas de chacun, ce moment n'est pas encore arrivé.

Entre nous c'est tout le mal que je vous souhaite.

Georges CAITUCOLI

Lettre aux anciens Présidents de section

Chers Camarades,

Nous venons d'entamer l'année nouvelle et, depuis le 18 Juin 2000 la passation des responsabilités de l'Association des Français Libres, à la Fondation est engagée.

Lors de différentes interventions, j'avais indiqué que l'AFL se devait de poursuivre localement ses actions jusqu'à la fin de l'année car la Fondation avait d'autant plus besoin de temps pour mettre ses structures en place, qu'elle était obligée d'innover en la matière.

En effet, nous ne pouvons nous référer à aucun exemple susceptible de nous guider ou de servir de référence car notre situation est originale et sans précédent compte tenu des possibilités d'ouverture sur l'extérieur qu'offrent nos statuts dûment agréés par la fonction publique.

Notre Fondation est dirigée depuis son siège du 59 rue Vergniaud, par un conseil d'administration. Sa composition ainsi que les buts poursuivis sont rappelés dans la plaquette jointe à ce courrier. (Nous en tenons d'autres exemplaires à votre disposition)¹.

Les structures administratives dont nous disposons ne sont pas encore complètes mais depuis peu notre secrétariat est presque au complet.

Notre camarade Jacques Pigneaux de Laroche assume la responsabilité de Trésorier Général avec l'aide de Madame Glade Masselot, la comptabilité étant toujours parfaitement tenue par Monsieur Michel Lavenant.

Pour ma part, j'ai la charge du Secrétariat Général. Charles Perez n'a pas pu poursuivre son activité à mes côtés mais j'espère, dans un temps pas

trop éloigné, à nouveau être aidé dans cette tâche.

Par ailleurs, André Bouchi-Lamontagne, toujours aussi dévoué poursuivra au nom de la Fondation, l'action sociale et je compte, prochainement, redéfinir les rôles de chacun dans notre personnel administratif où Michel Guyllierminetti aura une place prépondérante.

Enfin, il y a le Club que nous nous sommes engagés à maintenir car il est un lieu de retrouvailles privilégié de plus en plus recherché. Nous espérons encore améliorer ses services. Les mesures prises depuis deux ans font d'ailleurs que son équilibre budgétaire a été trouvé.

Voici le cadre de travail de la Fondation et vous savez mieux ainsi, et je m'adresse surtout aux nouveaux mandataires, qui est qui et qui fait quoi sous la direction de notre Président, le Général d'Armée Jean Simon et de notre vice-président, le Premier Ministre Pierre Messmer, et sous le contrôle du conseil

A ce jour, le nombre de ceux qui ont demandé à participer individuellement à notre Fondation dépasse déjà les 1 200.

Certaines sections de l'AFL qui avaient créé une association locale tout en se rattachant à nous, ont gardé leur structure afin de bénéficier plus facilement des aides financières locales qui leur étaient attribuées en tant qu'association dans leur secteur géographique. C'est le plus souvent le président de la section qui a été mandaté, à la demande de celle-ci, pour représenter officiellement la Fondation.

Le plus grand nombre a opté pour la formule préconisée, c'est-à-dire arrêt de l'activité de la section et passage de témoin à un ou des mandatés désignés par elle et agréés par la Fondation.

Pour concilier le désir d'appartenance à la Fondation et celui de disposer localement d'une structure, des associations se sont créées, comme je l'avais préconisé, avec pour titre « Association des Amis de la Fondation de la France Libre », afin de bien marquer leur but. Ces associations disposent évidemment de notre mandat. Les premiers résultats obtenus sur place sont extrêmement encourageants et semblent démontrer que cette formule que j'avais encouragée est l'une des meilleures et des plus efficaces.

Sur un autre plan, de très importantes associations estimant que notre décision de créer une Fondation pour prendre la suite de notre Association avait été sage, judicieuse et d'avenir ont décidé, nos statuts le permettant, de nous rejoindre. Elles ont adopté ainsi le thème que j'avais souvent développé : nous avons livré le même combat, défendu les mêmes valeurs. Soixante ans après, les témoins devenant rares, groupons-nous pour pérenniser ce passé commun plutôt que de nous acharner à le faire chacun de notre côté avec de moins en moins de moyens.

C'est ainsi que l'importante Association des Évadés de France par l'Espagne dirigée par le Père Maurice Cordier, les « réseaux Actions » présidés par Jacques Maillet veulent nous rejoindre et que plusieurs autres grandes associations vont poser leur candidature.

Notre Fondation ayant donné l'exemple va donc catalyser les efforts mais aussi rassembler des moyens qui autrement se seraient manifestés de façon séparée, donc avec moins de capacité d'impact, moins de possibilité de présence compte tenu de la diminution accélérée des effectifs de chacun.

Enfin, sur un plan individuel, nos statuts l'autorisant, nous avons déjà reçu avec les parrainages requis, de nombreuses demandes individuelles de participation à notre Fondation. Nous permettons de cette façon, à ceux qui ont de la reconnaissance pour notre passé et qui s'associent aux combats que nous avons menés, de se manifester et de nous aider. Nous découvrons ainsi un grand nombre d'amis, en particulier des nouvelles générations, sur lesquels il sera possible de s'appuyer pour les actions que nous monteront afin de pérenniser l'épopée de la France Libre.

Dans cette perspective, je voudrais recenser nos possibilités en faisant d'abord le point secteur par secteur de nos acquis. Il y en a où tout est déjà lancé, des réunions montées, des projets locaux élaborés. À l'opposé, d'autres attendent encore nos directives...

Cet inventaire, ce sera ma tâche des premiers mois qui viennent mais j'ai besoin de vos informations. Il faut me les faire remonter afin que le Conseil soit tenu au courant de vos initiatives, de

vos projets. D'une part, ils peuvent nous servir parfois d'exemple à suivre et à communiquer, d'autre part nous pouvons sûrement vous aider dans leur réalisation, sur de nombreux plans. Il faut qu'un véritable courant d'informations qui remontent ou redescendent créé les conditions d'une meilleure réussite.

Un lien principal dans ce domaine sera notre revue. Sous la direction de notre camarade Casalis, le dernier numéro édité par l'AFL a eu malheureusement un retard considérable. Si important même que certains ont pensé, assez légitimement, que contrairement à nos engagements, ce moyen indispensable de communication entre tous avait cessé de paraître.

En fait, ce dernier bulletin qui aurait du sortir en décembre, en raison de son volume inhabituel mais aussi hélas de difficultés techniques avec l'imprimeur, n'a pu être expédié que début février.

Le premier numéro de la Revue de la Fondation de la France Libre, toujours sous la direction d'André Casalis aidé par François Broche, est prévu pour la fin mai. Il y aura une édition trimestrielle. Vous devez y collaborer par vos informations.

Jointe à la présente note, vous trouverez celle de notre ami, Jacques Pigneaux de Laroche, Trésorier Général, vous donnant de précieuses indications comptables.

J'aimerais, chers camarades, que dans votre meilleur délai vous m'informiez de la situation dans votre secteur de responsabilité mais aussi que vous me fassiez part de vos suggestions, avis et conseils.

Vous en remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Chers Camarades, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Georges Caïtuoli
Secrétaire général de la Fondation
de la France Libre

(1) Document qui était joint à la lettre que nous reproduisons ici.

PS : Vous trouverez ci-après, un questionnaire adressé aux anciennes sections de l'AFL. Vous nous obligerez en y répondant rapidement.

Questionnaire du Secrétaire général

Votre section devait choisir son mandaté et son ou ses suppléants qui seront officiellement agréés par la Fondation auprès de toutes les autorités locales pour représenter les Français Libres. Pour nous permettre de faire le point, nous avons besoin des réponses aux questions suivantes.

- 1) La section a porté son choix :
comme mandataire sur M..... (nom, prénom, adresse)
si non/FFL. Informations complémentaires sur cette personnalité :
comme suppléant sur M..... (nom, prénom, adresse)
- 2) Nous n'avons pas encore fait ce choix
- Nous le ferons dans un délai de :
- Nous ne pourrions pas le faire en raison de :
- 3) Nous avons décidé une autre solution
- En maintenant notre structure associative existante qui représentera la Fondation.
- En créant une structure associative nouvelle qui demandera son affiliation à la Fondation pour la représenter. Dans ce cas, je vous rappelle que l'appellation qui a notre préférence est : « Association des Amis de la Fondation de la France Libre » qui fait mieux apparaître la continuité directe avec la Fondation.
- Autres solutions.

Questionnaire à retourner au secrétaire général, 59, rue Vergniaud, 75013 Paris.

Les Délégations de la Fondation

Les sections de l'Association des Français Libres ont pris des initiatives diverses depuis le 18 juin dernier. Au fil de nos réunions ou assemblées, nous avons étudié les différentes possibilités permettant de transmettre entièrement et dans la continuité, le devoir de mémoire de notre association à la Fondation.

Nous n'avons pas choisi et imposé un seul mode de passation des responsabilités car cela dépendait totalement des situations locales que le Conseil d'Administration de la Fondation n'était pas à même de connaître.

Nous avons donc laissé toute liberté à chaque section de décider de la forme qui avait sa préférence pour poursuivre notre action. Ce choix fait, nous avons, comme nous nous y étions engagés en Assemblée Générale, accrédité officiellement, auprès des autorités, les personnes désignées par les sections. Ces mandatés ont seuls la qualité et pouvoir de représenter les Français Libres.

À ce jour, les sections de l'AFL ont utilisé principalement les différentes voies suivantes pour le passage à la Fondation :

- Dissolution de la section et désignation d'un mandaté avec un ou plusieurs suppléants, pour la région.
- Maintien de la section avec sa structure juridique avec demande d'intégration dans le dispositif de la Fondation.

• Dissolution de la section et remplacement par une nouvelle association avec une structure juridique et changement d'appellation. Exemple des Yvelines : « Association des Amis de la Fondation de la France Libre », terme repris par d'autres créations d'amicales locales pour mieux marquer leur appartenance.

Le maintien des anciennes structures ou les créations de nouvelles se sont donc faites sous le signe de la filiation à la Fondation afin d'en être le relais naturel local.

J'ai pu constater que la structure associative, sur place, favorisait en effet l'activité et l'efficacité des mandatés de la Fondation. De ce fait, même si ce n'était pas l'idée dominante du départ, je reconnais que c'est présentement une bonne formule pour mieux prendre en charge les projets de la Fondation et assurer une continuité efficace.

La première liste que nous vous donnons est celle de tous ceux qui ont déjà été accrédités auprès des autorités officielles. Nous avons mis à part dans une seconde liste les associations dont les responsables ont été eux-aussi dûment mandatés.

Actuellement, une quinzaine de dossiers sont en cours d'accréditation et nous vous en donnerons la liste dans un prochain numéro.

État des ex-sections de l'Association des Français libres

pour lesquelles délégués et suppléants ont été accrédités officiellement par le siège de la FONDATION DE LA FRANCE LIBRE auprès des autorités locales.

Pour toutes informations complémentaires que vous aimeriez avoir sur ces délégations, le Siège est à votre disposition pour vous les faire parvenir.

AIX-EN-PROVENCE
Louis MONGUILLAN

AUSTRALIE
G.A BROUET

BAS-RHIN
Gaston PERNOD

BOUCHES DU RHÔNES
Charles STEFANI

BREZIL
Moises GRAZIANI

CANNES
Gérard BRAULT

CHARENTE
Gaston BERTRANET

CHER
Maurice HOUE

CORSE
Jean LANGUILLON

CRÉTEIL ET ENVIRONS
Michel HENRY

DEUX-SÈVRES
Henri ECOCHARD

DOUARNENEZ
Pierre CABELLIC

DOUBS
Bernard WEIL

DUNKERQUE
Eugène MARRECAU

ESSONNE
Michel BOULANGER

FREJUS, SAINT-RAPHAËL EST
Maurice NIDELET

GARD
Gisèle MARADENE

GIRONDE
Bertrand GRENIER DECARD

GRANDE-BRETAGNE
Jean-Pierre LUCAS

HAUTE-SAVOIE
Roger BUQUIN

HÉRAULT
Lucien FESTOR

ILLE-ET-VILAINE
Yves LE BRAS

INDRE
Rodolphe BENIZRI

INDRE-ET-LOIRE
Gilberte LE DILY

JURA
Marcel GABRIEL

LA VIENNE
Henri SEGRETAIN

LANDES
Louis LASERRE

LE HAVRE
Robert BENARD

LILLE
Édouard PICK HERBEAUX

LIMOUSIN
Pierre SAGNET

LORIENT
Robert SAERENS

LOT
André TRITSCH

LOT-ET-GARONNE
Francis RUFFIER-MONNET

MADAGASCAR
Malalâtiana RAZAFIMAHEFA

MAINE-ET-LOIRE
Bertrand GOGENDEAU

MAISON ALFORT
Henri MALHERBE

MANCHE NORD
Étienne BOUCHARD

MANCHE SUD
Julien OZANNE

MARNE
Louis CARRIÈRE

NEUILLY-SUR-SEINE
Claude LECLERC

PARIS EST
Jean CAMUS

PARIS OUEST
Roger NORDMANN

PARIS SUD
Michel ROBERT-GAROUEL

PAU BÉARN
René POMMIERS

PAYS BASQUE
Jean DEFFIEUX

PYRÉNÉES ORIENTALES
Marc GERVAIS

ROUEN
Henry COUSYN

ROYAN
Louis-René MARC

SÉNÉGAL
Roger ORLÉAC

SAINT-NAZAIRE
Robert LASNIER

SAINT-PIERRE ET MIQUELON
Marie-France COUEPEL

SUD-FINISTÈRE
Marcel HEUZEL

TARN
François LOCUFIER

TOULLON OUEST VARIOIS
Maurice VASSEUR

VAL D'OISE
André FOURNIER

VANNES
Armel COUEDEL

VAUCLUSE
Paul RAVARD

VENCE
Franck DAUMAS

VINCENNES ET ENVIRONS
Jean RINGENBACH

VOSGES
Roger LE NEURES

YONNE
Claude POT

État des Amicales et Associations créées (ou en cours de création) accréditées dans les départements par le siège de la Fondation de la France Libre.

AUSTRALIE

Amicale de la fondation de la France Libre d'Australie

17

CHARENTE MARITIME

Association des français Libres de Charente Maritime

24

DORDOGNE

Association des français Libres de Dordogne

34

HÉRAULT

Association des français Libres de l'Hérault

Un certain nombre d'associations, anciennes ou à créer, sont en cours d'examen pour leur accréditation.

39

JURA

Amicale départementale des anciens de la France Libre du Jura

41

LOIR-ET-CHER

Amicale autonome des F.F.L. de Loir-et-Cher

54

MEURTHE-ET-MOSELLE

Association des anciens de la France Libre et des Amis de la Fondation

76

SEINE MARITIME

Association des anciens et amis de la France Libre

83

VAR

Amicale de la France Libre Defrejus, Saint-Raphaël et Est-Varois

78

YVELINES

Association des amis de la fondation de la France Libre des Yvelines

Le Mot du Trésorier général

Chers Camarades,

Je pense utile, dans le cadre d'une information à caractère financier, de préciser que notre situation est satisfaisante alors que nous avons dû fournir de gros efforts pour financer l'approvisionnement du Musée et la réalisation de la statue du général de Gaulle.

Nous ne remercierons jamais assez tous ceux de nos camarades qui nous ont apporté leur contribution, ainsi que tous les donateurs, privés et publics, et tout particulièrement nos amis des « Gueules cassées », qui n'ont jamais manqué de nous apporter dans tous les domaines un concours particulièrement généreux.

Ceci étant, une Fondation ne fonctionne que grâce aux revenus de son capital et celui-ci, pour augmenter, dispose des moyens suivants :

- 1 - produits de la gestion des valeurs mobilières
- 2 - produit de la gestion des biens immeubles
- 3 - dons
- 4 - subventions
- 5 - legs.

Si l'on reprend ces différentes sources, il ressort :

1 - Les dispositions légales et réglementaires concernant les fondations

peuvent engendrer les pires aberrations. Nous avons donc rigoureusement défini des limites imposées dans notre règlement intérieur, approuvé par le Ministère de l'Intérieur. Nous sommes donc à l'abri de toute gestion spéculative. Nous pouvons néanmoins faire état de rendement net oscillant entre 6,60 et 6,80 % pour un portefeuille garantissant une grande sécurité.

2 - Nous ne possédons pas de biens immeubles.

3 - Les dons représentent un apport constant et indispensable. Ils peuvent être renouvelés et donnent lieu à l'émission d'un reçu fiscal. Il faut savoir que nous avons l'obligation de prélever 10 % au profit du capital sur le montant de chaque don, sauf dans le cas où les fonds sont « dédiés » à un objet précis.

4 - Les subventions relèvent évidemment de la compétence des services publics. Je pense utile de signaler à cet égard que des collectivités locales nous assurent des subventions renouvelables annuellement.

5 - Nous souhaitons tous poursuivre le plus longtemps possible notre fabuleux parcours de Français Libres, mais il n'en reste pas moins qu'une bonne partie d'entre nous entame la neuvième décennie de son existence...

La Fondation a déjà bénéficié de nombreux legs, aussi bien de Français

Libres que de personnes ayant souhaité manifester leur attachement à notre idéal. Il apparaît que, très souvent, une personne intéressée ne donne pas suite à son intention, faute de savoir comment procéder. En fait, il existe deux possibilités. L'approche classique consiste à passer chez le notaire, ce qui implique quelques frais et, pour la Fondation, des formalités assez contraignantes.

L'autre procédé, beaucoup plus simple, est de souscrire une assurance-vie auprès d'une banque, au profit de la « Fondation de la France libre, reconnue d'utilité publique par décret du 16 juin 1994, publié au J.O. du 18 juin 1994 ».

Il va sans dire que le testataire est seul juge en la matière mais notre expérience nous porte à conseiller le recours à la seconde procédure.

N'oubliez pas, enfin, que le Trésorier est en permanence à votre disposition.

Je vous prie de croire, chers Camarades, en mes sentiments les plus cordiaux.

Jacques PIGNEAUX de LAROCHE

PS : Vous trouverez en page 24 le questionnaire que j'avais adressé à tous les mandataires de la Fondation. Je remercie par avance ceux qui ne me l'ont pas encore retourné de bien vouloir le faire rapidement. Sans ce document, je n'aurai pas la possibilité de leur faire ouvrir un compte à la BNP et nous ne pouvons accepter de dérogation à cette domiciliation bancaire.

**VINCENNES
et ENVIRONS**

- **Saint-Mandé**
Les membres de la délégation locale se sont réunis le 9 novembre 2000 devant la stèle érigée à la mémoire du général de Gaulle. La délégation était conduite par M. P. Beaudouin, maire de la ville.

- **Vincennes**

Cette cérémonie s'est déroulée plus tard dans la journée au pied du donjon médiéval, devant le mémorial du général de Gaulle. Organisée par le Comité d'Entente des Combattants Volontaires, elle s'est déroulée sous la présidence de M. J. Ringenbach, délégué de la Fondation, en présence des hautes autorités régionales et locales.

- **Fontenay-sous-Bois**

Une heure plus tard, une dernière célébration avait lieu avec les mêmes participants devant la stèle dédiée au Général. C'est en remerciant les présidents d'Associations patriotiques pour leur fidélité que J. Ringenbach mit fin à ces cérémonies.

SÉNÉGAL

La messe d'anniversaire de la disparition du général de Gaulle a été célébrée le 10 novembre 2000 en présence du colonel Jacod, attaché de défense, en présence de nombreux anciens combattants.

Questions réponses

• Comment les personnes physiques peuvent-elles participer à la Fondation ?

Nous rappelons que pour les FFL, la participation à la Fondation est automatique, ce qui ne les empêche pas d'envoyer chaque année un don, le plus généreux possible, (ils bénéficient du reçu fiscal) et de remplir une fiche d'adhésion.

Pour les combattants amis et les amis, nous avons proposé une formule encore simplifiée. Le Président de la section pourra envoyer la liste de tous ceux qui, parmi eux, voudront participer à la Fondation en joignant leurs dons. La signature du Président et d'un autre membre FFL au bas du document servira de parrainage à cette demande globale.

En dehors des membres actifs ou non de l'AFL, les critères à adopter pour ceux qui veulent appartenir à la Fondation sont, en plus de l'honnêteté et de la respectabilité de chacun l'attention qu'ils portent à notre passé, et aux valeurs que nous avons défendues. Je crois qu'il faut en priorité, viser le monde enseignant car il a une possibilité, que nous n'avons pas assez exploitée, de répercuter de façon

large et bien ciblée ce que nous voulons ne pas voir oublier. Nous semblent devoir également être intéressés ceux qui ont choisis la carrière militaire après nous, mais l'éventail de ceux que notre passé intéresse ou passionne est large et divers.

• Comment les personnes morales peuvent-elles adhérer à la Fondation ?

Les articles 12 et 14 des statuts et les articles 1 à 10 du Règlement Intérieur fixent les modalités de participation des personnes morales à notre Fondation.

Les personnes morales sont soit des associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarées et enregistrées en Préfecture, soit des Institutions ou Administrations. Par exemple, des Fondations peuvent participer à l'activité d'autres Fondations. L'état lui-même dispose du droit d'en faire autant.

Les sections déclarées sont des personnes morales et disposent de leur capacité entière, c'est-à-dire qu'elles ont une existence propre, ce qui leur permet de participer à la Fondation à ce titre.



Anciens parachutistes SAS et commandos de la France Libre



Bonjour les SAS

Nous avons rendu les clés du bureau de l'Amicale après avoir expédié aux sections qui poursuivent leur activité de nombreux objets, documents, photos qui pourraient les intéresser. Nous avons remis au Général Simon, Président de la Fondation de la France Libre un chèque - en votre nom - représentant le montant de la donation de l'Amicale conformément aux décisions prises lors de notre Assemblée Générale. Auparavant, des dons avaient été faits pour l'édification de la statue du Général de Gaulle (deux versements), à l'Entraide Parachutiste, au Souvenir Français et enfin un don pour l'érection d'une statue, en Écosse, du Colonel David Stirling.

En accord avec le Président de la Fondation et notre camarade Georges Caïtucoli, secrétaire général, nous disposons dans le présent Bulletin et dans ceux qui suivront (trimestriellement) d'un emplacement destiné à informer les anciens SAS et maintenir le plus étroitement possible les liens sacrés qui nous unissent. Pour ne rien oublier ou éviter des doublons, il apparaît nécessaire de regrouper toutes les informations concernant les SAS : carnet, nécrologie, rappel des cérémonies traditionnelles, annonce des réunions des sections auxquelles pourraient assister des camarades isolés. Au sein de chaque section, un correspondant devrait être désigné pour collecter les

Réunions

Île de France : Bien que la section Île de France soit dissoute, un grand nombre de SAS et bergères avait répondu présents au traditionnel déjeuner de la « galette » le 19 janvier au Club de la France Libre. Quatre déjeuners sont prévus en l'an 2001. Le premier s'est déroulé dans une ambiance sympathique le 13 mars. D'autres se tiendront le mercredi 6 juin, le jeudi 20 septembre et le vendredi 7 décembre. Les camarades intéressés devront se faire connaître - une semaine à l'avance - auprès de notre ami Richard du Club de la France Libre - 59, rue Vergniaud à Paris.

Ouest Bretagne : La réunion annuelle de la section a eu lieu le 5 avril à Callac (Côtes d'Armor). Plus de 40 SAS et bergères étaient réunis. Après l'approbation des comptes et du projet des nouveaux statuts de la nouvelle Amicale des anciens parachutistes SAS de Bretagne, Edgar Thomé a été réélu Président de la section O.B. Après un déjeuner chaleureux, tous sont allés à Duault avec les autorités locales déposer des fleurs devant les monuments érigés près de la ferme de Kerhamon, à la mémoire de nos camarades tués lors de l'attaque de la base Samwest le 12 juin 1944. L'an prochain c'est à Brest que se tiendra l'assemblée. Nous avons appris avec joie la promotion, l'an dernier, au grade d'Officier de la Légion d'Honneur d'Alain Papazow.

Félicitation au nouveau vice-président de la section.
Rhône-Alpes : Les membres de la section se sont réunis en Assemblée le 26 avril à Cevenes dans le Haut-Beaujolais sous la présidence de H. Colcombet. Plus de 40 participants dont des camarades de PACA-Corse étaient présents. Le bureau fut reconduit et les statuts de l'Amicale des anciens parachutistes SAS de la région Rhône-Alpes furent adoptés. Avant de passer à table, Mimi Leca fit un exposé sur les problèmes de la Corse et notre ami Rix parla des SAS britanniques. C'est P. Ravassard qui, comme à l'habitude, organisera le déjeuner SAS qui précèdera les cérémonies de Sennecey-le-Grand le 4 septembre. Des amis SAS britanniques seront à nos côtés.
Grand-Sud-Ouest : C'est à Albi le 4 mai que se sont retrouvés, autour de R. Flamand, les anciens SAS de la section. Après un succulent repas, il restait quelques courageux pour entreprendre le parcours touristique prévu.
PACA-Corse : Dernière section à tenir son assemblée 2001 à Jouques (Bouches du Rhône) le 20 mai. L'ordre du jour comprenait entre autres la présentation par M. Loï et l'approbation du projet des nouveaux statuts pour l'Amicale des anciens parachutistes de la France Libre - région PACA-Corse.

nouvelles et les transmettre à Noël Créau 40, rue des Poissonniers, 92200 Neuilly-sur-Seine qui a bien voulu, pour un moment, se charger de la mise en forme de cette rubrique SAS. Les isolés devront communiquer directement avec lui. Notre emplacement étant limité, nous serons obligés d'être succincts. Le système se rodera au fur et à mesure de la parution des prochains numéros. Par la suite, il sera possible d'insérer de courts articles inédits concernant notre histoire mais pouvant intéresser les autres lecteurs de la Revue qui sera le moyen pratique de communiquer entre nous. Quelques-unes de nos manifestations n'ont pu être annoncées à temps en raison de la date de parution de ce premier numéro. Aussi, il est recommandé à ceux qui seront chargés de réunir les informations de ne prendre aucun retard dans leur transmission.

**Calendrier
des rendez-vous SAS**

- Mercredi 6 juin à Paris : À l'issue du déjeuner des parisiens au Club de la France Libre, ceux qui le souhaitent, peuvent assister à la cérémonie de l'Arc de Triomphe. Nos amis des réseaux ACTION qui continuent, sans nous, à ranimer la flamme les accueilleront très cordialement.*
- Dimanche 10 juin à Duault (Côtes d'Armor) : Rendez-vous au monument, près de la ferme de Kerhamon.*
- Dimanche 17 juin à Saint-Marcel (Morbihan) : Le matin : Croix des Parachutistes et messe au pied du monument de La Nouette (À Kérihuél, la cérémonie aura lieu le 12 ou 14 juillet, se renseigner à la mairie de Plumelec).*
- Mardi 4 septembre à Sennecey-Le-Grand (Saône et Loire) : que les camarades qui veulent participer au déjeuner SAS qui précèdera les cérémonies traditionnelles prennent contact avec Paul Ravassard.*
- Dimanche 16 septembre à Somloire-Bois d'Anjou : Cérémonie à la mémoire des SAS de l'opération Dickens : organisateur Michel Petit.*

Commémoration du fameux raid des SAS français sur l'aérodrome d'Héraklion (Crète)

Il y aura 60 ans en juin 2002 qu'un petit groupe de SAS français commandé par le capitaine Bergé, assisté du lieutenant G. Jellicoe, détruisait sur l'aérodrome d'Héraklion plus de 20 avions ennemis.

Jack Sibard, le dernier participant français de cette équipe, souhaite réaliser un séjour - d'une semaine - autour des 13 et 14 juin 2002 pour assister à la cérémonie commémorative en présence de hautes personnalités grecques et françaises avec la participation probable de notre armée. Lord Jellicoe a promis d'être là. Que nos camarades intéressés prennent rapidement contact avec Jack Sibard qui veut bien se charger de l'organisation de ce voyage du Souvenir.

Mise à jour de l'Annuaire SAS

- Veuillez ajouter dans la rubrique «Familles» :

Mme Louis **Mairet**. Pavillon 3, Résidence des Pyrénées 31450 Aygues Vives.

Mme Paul **Salles** 3, rue Gobert 40000 Mont-de-Marsan qui, par erreur, ont été oubliées dans notre dernier annuaire.

- Compléter l'adresse de Mme P. Prim (Bourgoin) 13, rue Révol 38000 Grenoble.

- Noter les changements d'adresse suivants :

Maurice **Billon** 6, rue Jules Verne 92290 Chatenay-Malabry, tél. 01 47 02 46 01

Gilbert **Brunet** 32 Flora Court, Innisfil Ontario L95 1R4 Canada, tél. 705.431.0887.

Bernard **Lepoutre**, Résidence Les Calèches, appt. S3, 337 rue Verte, 59170 Croix.

Denis **Niclet** 112, rue d'Auron 18000 Bourges, tél. 02 48 24 43 02.

Loïc **Raufast**. The Royal Star and Garter home, RM29, Blackwatch suite E2

Richmond, Surrey TW10 6RR England.

In memoriam

Albert Azoulay

(4^e SAS)
M.M - C.G

Zouzou n'est plus, il est décédé le 3 janvier 2001 à Cléguerec (Morbihan).

Né en Algérie, il s'était engagé au Corps-Franc avant de rejoindre le 3^e BIA à Rouiba et Tripoli. Muté à l'E.M en Écosse, il sera parachuté sur la base **Dingson-St-Marcel** le 13 juin et participera à l'installation, aux côtés de Déplante, de la base **GROG** destinée à récupérer les survivants de **Samwest**. Il sera blessé à la fin des opérations en Bretagne. Il fera un bon parcours aux PTT après avoir épousé Odette qu'il aura connue dans le maquis et qui l'emmena en Bretagne au moment de la retraite.

Suivant ses dernières volontés, les cendres de Zouzou ont été répandues près du mémorial SAS de Plumelec.

Pierre Chetcuti

(3^e SAS)
CG.

Né à Tunis en 1925, le jeune Pierre s'engageait en juillet 1943 au 3^e BIA. Après une dure période d'entraînement en Écosse, il fut parachuté avec des éléments de la Cie Sicaut sur le Finistère Nord au début d'août 1944 (opération Derry).

À peine de retour en Grande-Bretagne, Chetcuti fut de nouveau droppé en Franche-Comté lors de l'opération Abol. Sa jambe fracturée ne lui permit pas de terminer avec ses camarades, l'opération. Pierre est décédé le 23 janvier. Prévenus très tardivement, quelques camarades purent témoigner leur sympathie à sa famille.

André Le Bihan

(4^e SAS)
Ch. L.H - M.M - CG - M.FFL - CG.H

André n'avait pas encore 17 ans lorsqu'il rejoindra les FNFL en juillet 1940. Rare survivant d'un torpillage, il réembarque sur la corvette Aconit pour la protection des convois de l'Atlantique Nord. Il quittera la Marine pour les SAS avec lesquels il sera parachuté le 10 juin sur St-Marcel. Après les combats de Bretagne -

où il sera blessé - il participera à l'opération Franklin dans les Ardennes belges, et sera de nouveau parachuté en Hollande.

La guerre terminée en Europe, il partira en Indochine jusqu'en 1948.

André, SAS modeste, qui a traversé une série d'aventures extraordinaires dont il ne parlait qu'avec réticence est décédé à Lohéac (Ille-et-Vilaine). Le 19 janvier, ses camarades de la section Bretagne, lui rendaient un dernier hommage.

André Lévi

(3^e SAS)
O.LH - OMN - CG - MR

Avec la Résistance, André avait contribué à la réussite du débarquement allié en AFN. Après un passage au Corps Franc d'Afrique, il rejoindra en avril 1943 la France Libre en Tripolitaine puis le 3^e BIA avec lequel il s'entraînera en Écosse.

Envoyé avec son stick en août 1944 auprès du Capitaine Simon, il participera aux opérations Moses et Samson jusqu'aux premiers jours d'octobre après avoir récupéré une partie des jeeps venues de Normandie.

Après sa démobilisation, André Lévi, architecte à Paris, donnera beaucoup de son temps à notre Amicale et sera, à de nombreuses reprises, membre du Conseil National. André, très malade, avait voulu assister au déjeuner de « la galette » et revoir une dernière fois ses vieux camarades SAS le 19 janvier et devait décéder quelques jours plus tard le 6 février.

Raymond Pattus

(4^e SAS)
C.G

Nous avons appris le décès de Pattus le 30 janvier 2001 à Namur où il était installé depuis de nombreuses années.

Après avoir combattu en Tunisie, il avait rejoint le 4^e BIA en Grande-Bretagne. Parachuté sur la base Dingson-St-Marcel, il avait participé aux combats en Bretagne puis au Sud de la Loire et enfin dans les Ardennes belges pendant l'hiver 1944-45. Nous avons eu l'occasion de le revoir en France et en Belgique au cours des cérémonies commémoratives. Notre camarade J. Pauli représentait les SAS auprès de la famille.

Max Perlès

(4^e SAS)
Ch. LH - M.M - CG - EV - M.FFL - CG.H

Après un passage éprouvant en Espagne (camp de Miranda), Max sitôt arrivé en Grande-Bretagne s'engageait au 4^e BIA avec lequel il suivra le sévère entraînement SAS en Écosse.

Dans la nuit du 7 au 8 juin 1944, il sera un des parachutistes largués avec des missions de sabotage à effectuer dans les environs de Redon. Après la fin des combats en Bretagne, il participera à l'opération Spenser avec les jeeps au Sud de la Loire, puis fin décembre 1944, il partira dans les Ardennes belges dans la neige et le froid. Sa dernière opération parachutée sera la Hollande en avril 1945.

Très occupé par l'entreprise qu'il dirigeait, Max participera néanmoins généreusement à la vie de l'Amicale SAS.

Il fut inhumé à Paris le 27 mars au cours d'une cérémonie à laquelle assistait avec sa famille et quelques amis proches.

Joseph Sallier

(3^e SAS)
C.G - C.G.H

C'est à la lecture de la presse régionale que Marc Loï, Président de la section PACA-Corse a appris et nous a informé du décès de notre camarade Sallier, victime d'un accident de la route au début du mois de mars. Joseph Sallier avait participé à l'opération Amherst sur la Hollande en avril 1945.

Armand Violland

(4^e SAS)
M.M - C.G - CG.H

Armand Violland avait rejoint le 3^e BIA en formation à Tripoli et fut muté à l'E.M. de la brigade à son arrivée en Angleterre pour assurer la liaison entre les deux bataillons français.

Parachuté dans la nuit du 7 au 8 juin 1944 sur les Côtes du Nord avec une équipe de sabotage, il participera à l'armement et l'encadrement de la Résistance jusqu'à la libération de Paimpol le 17 août.

Le 25 août il était à Paris avec la mission de Maudit, ensuite sur la Loire, puis en Belgique dans la jeep de Legrand.

Les combats terminés après la mission sur la Hollande, Armand fit une longue carrière dans l'industrie aéronautique. C'est à Grasse où il s'était retiré qu'il décédait le 12 décembre 2000.

Amicale des Cadets

Lyon honore les cadets

Sous la présidence du maire de Lyon, Monsieur Raymond Barre, une artère de la capitale des Gaules a pris le nom de « Cadets de la France Libre » au cours d'une courte mais émouvante cérémonie, le 27 février dernier.

L'ancien Premier Ministre, prenant la parole au cours de la réception offerte par la municipalité, a déclaré que Lyon, capitale de la Résistance, était ainsi fière d'honorer, parmi d'autres, ceux dont la force de conviction sut, en temps difficiles, représenter une référence de premier plan pour la jeunesse d'aujourd'hui.

Répondant à Pierre Lefranc, président de l'Amicale, et aux remerciements que ce dernier lui avaient adressés, le maire tint à manifester les siens à Christian Vellard et Serge Arvengas, organisateurs, à André Soulier, son adjoint et à Olivier Philip, présent en compagnie de nombreux membres de l'Amicale.

Cette sympathique et fraternelle journée s'achevait par un déjeuner dans un établissement réputé, permettant à chacun de retrouver des camarades sur lesquels les années ne semblent pas avoir prise.



Les Évadés de France participent à la Fondation de la France Libre

Comme l'AFL, la Confédération se posait la question essentielle : comment, dans l'avenir, assurer une survie à notre esprit, à notre mémoire, laisser une trace aux générations à venir des actions qui ont dominé notre jeunesse et déterminé notre vie ?

Autour de nos 20 ans, nous sommes arrivés, à cause du désastre de notre Patrie, à ce carrefour terrible où il fallait choisir entre subir, se résigner, voire accepter la servitude, ou bien résister, reprendre les armes, combattre au mépris de tous les risques pour aider à libérer la France.

Un homme avait fait basculer sa vie dans la Résistance, le général de Gaulle, le 18 juin 1940. D'autres, les FFL, eurent le bonheur de pouvoir le rejoindre tout de suite en dehors de la métropole. Plus tard, 30 000 réussirent à le rejoindre en traversant les Pyrénées ; internés en Espagne libérés, 20 000 d'entre eux s'engagèrent dans les Armées Françaises : ce furent les Évadés de France.

Avec les FFL, ils ont un point commun fondamental : l'option de s'expatrier, de

devenir dissidents, hors la loi, en somme : c'était le prix pour continuer la bataille.

Les temps ont passé. Il s'agit de survivre. La Fondation de la France Libre a ouvert ses portes. Nous avons répondu à l'appel du 18 juin 2000. Nous avons été accueillis chaleureusement. Nous avons confiance en l'avenir.

Voici venu le moment d'annoncer la dissolution de la Confédération : ce sera le 30 juin 2001.

Notre adresse sera alors : 59, rue Vergniaud 75013 PARIS. Nous y aurons deux fois par semaine un bureau.

Déjà, au moins la moitié des Associations affiliées ont fait la même demande. Plusieurs centaines d'Évadés de France ont individuellement souscrit à la Fondation et sont devenus aussi participants.

En route, pour cette nouvelle étape, avec de nouveaux compagnons. Puissions-nous vaillamment aller jusqu'au bout.

Père Maurice Cordier,
Président de la Confédération

• **CAMARET**

Les Français Libres de la région se sont réunis une dernière fois le 25 juin 2000 sous l'égide de leur Association pour rappeler le souvenir de tous les disparus devant le monument commémoratif que tous les anciens connaissent.

Fiers de leur passé prestigieux, quelque peu nostalgiques, mais confiants dans un avenir qui appartient désormais à la Fondation, ils ont écouté Etienne Schlumberger conclure soixante années de fidélité au sein de la France Libre.

• **ESSONNE**

Les anciens des Forces Françaises Libres et de la 2^e DB ont commémoré le trentième anniversaire de la disparition du général de Gaulle au cours d'une célébration religieuse, suivie d'une cérémonie devant le monument déportemental de la Résistance, en présence du président Boulanger et des autorités civiles.

• **FÉDÉRATION DES RÉSEAUX DE LA RÉSISTANCE EN INDOCHINE**

La F.R.R.I.C. vient de publier une très intéressante étude sur les conditions dans lesquelles l'Indochine fut livrée aux Japonais par les autorités françaises en place depuis 1940.

Ce texte peut être obtenu auprès du secrétariat de la Fondation en écrivant au siège de la rue Vergniaud.

• **IVRY**

L'association pour le « Souvenir du Général de Gaulle » d'Ivry a inauguré une stèle à la mémoire du chef de la France Libre le 4 novembre 2000. La cérémonie a été présidée par M. P. Gosnat, conseiller régional et maire d'Ivry et par le colonel Pierre Castelneau, ancien vice-président de l'Association des Français Libres.

• **ROUEN ET SA RÉGION**

Le 8 mars 2001, en présence des hautes autorités locales, au premier rang desquelles figurait M. M. Massion, sénateur-maire de Grand-Quevilly, l'amicale des anciens des FFL et des FFC, en présence de M. H. Cousyn, vice-président, une cérémonie a eu lieu à la mémoire du sergent-chef P.R. Hubidos, pilote de l'escadrille « Île de France ».

Abattu le 8 mars 1943, cet héroïque pilote de Spitfire appartenait à la couverture de haute altitude, chargée de protéger treize B24 ayant pour mission de bombarder la gare de triage de Sotteville-les-Rouen.

La mémoire des français libres

Hommes et combats

• La souscription à laquelle près de deux cents d'entre nos lecteurs ont participé est un succès. Les responsables de cette entreprise les remercient très chaleureusement. Plus de quarante bibliothèques, municipalités, conseils généraux et régionaux se sont d'ores et déjà portés acquéreurs.

• Le travail entrepris consiste à sélectionner les articles retenus, à en saisir le contenu avec un scanner équipé d'un logiciel de reconnaissance de caractère. Ainsi numérisés, textes et images peuvent être corrigés, mis en page de façon uniforme et préparés pour l'impression. Suivront les opérations d'impression, de pliage et de reliure.

• Une maquette est en cours de réalisation, elle pourra être utilisée par ceux d'entre nous qui voudront bien assurer la diffusion de cet ouvrage autour d'eux.

• La qualité de reliure prévue à l'origine sera améliorée afin d'obtenir un ouvrage de qualité, à la présentation soignée. Un fac-similé de la couverture sera présenté dans le prochain numéro de la Revue.

• Afin d'obtenir un prix compétitif, il a été nécessaire de s'adresser à un imprimeur du secteur public, lequel ne peut réaliser les travaux que sur une assez longue période.

Nous demandons par conséquent à nos souscripteurs d'être patients : l'ouvrage ne sortira pas avant plusieurs mois. Nous les tiendrons au courant des progrès effectués.

La période de souscription est désormais close.

#

Le prix d'achat est désormais fixé à 1 580 F (franco) pour les Français Libres.

Tableau d'honneur de la Grande Guerre

Dans les deux premiers tomes de ce *Tableau d'honneur de la Grande Guerre*, les Éditions Archives & Culture publient 15 792 portraits d'officiers, sous-officiers et soldats cités à l'ordre de l'armée, nommés ou promus dans l'ordre de la Légion d'honneur ou décorés de la médaille militaire pour leur conduite au cours de cette Première Guerre mondiale. Les portraits correspondent à ceux publiés par le journal *L'Illustration* de 1915 à 1919. Sous chaque portrait est reproduit le texte de la citation ou le motif de la décoration, tel qu'il figure au *Journal officiel* et au *Bulletin des armées de la République*. Une réédition nécessaire, en ce début du XXI^e siècle, maintenant qu'ont disparu ceux qui avaient combattu : souvenir concret, ancré dans l'individuel, de ce premier conflit mondial ; devoir de mémoire vis-à-vis de leurs souffrances ; restitution nominative d'un portrait et d'un commentaire à l'heure où les Français se tourmentent de plus en plus vers leur passé familial, vers la généalogie, et où « le grand-père qui a fait 14 » devient un mythe, la première pierre de la mémoire familiale bien souvent.

Avec leurs textes qui mettent en évidence les victoires, les souffrances ou l'héroïsme de chaque personnage, ces 15 792 portraits donnent une idée concrète et forte du dévouement de chacun. C'est toute la France qui peut se retrouver dans ces pages. Le général côtoie le soldat tombé au champ d'honneur, le caporal téméraire, l'infirmière intrépide.

Archives et Culture.

Les de Gaulle, une famille française

par Christine Clerc

On connaît Geneviève de Gaulle-Anthonioz, l'héroïque et tendre nièce du Général, arrêtée à vingt-trois ans par les Allemands, déportée à Ravensbrück. Mais sait-on que la sœur aînée de Charles de Gaulle, « Tante Marie-Agnès », fut, elle aussi, déportée, après avoir intimé aux Allemands qui venaient l'arrêter l'ordre d'attendre la fin du repas de famille ? Sait-on que Madeleine, la femme de Pierre de Gaulle, une féministe avant l'heure, franchit à trente-cinq ans les Pyrénées à pied avec cinq petits enfants pour échapper à la Gestapo ?

La petite Anne, l'enfant « pas comme les autres », nous révéla la tendresse enfouie du Général. Mais une autre petite Anne, blonde et ravissante, sut émouvoir en lui le grand-père. Une armée de jeunes gens - cousins et neveux - s'étaient engagés à seize, dix-sept ans, dans la Résistance. Pendant soixante ans, tous ces héros, toutes ces héroïnes, souvent sans décoration, s'étaient tus. Pour la première fois, une quarantaine d'entre eux parlent. De leurs confidences, Christine Clerc a fait une saga souvent bouleversante, parfois très drôle. A travers ce récit apparaît un Charles de Gaulle différent, chef de famille attentif et soucieux de ses proches.

Dans cette famille très française, parfois aisée, plus souvent fauchée, l'on méprisait l'argent, mais l'on cultivait l'amour de la patrie et une foi religieuse profonde. Tel le professeur Henri de Gaulle, le père du Général, les parents ont toujours eu à cœur de transmettre à leurs enfants une solide culture mais aussi le sens

du service et un esprit libre. C'est ce qui donne à cette fresque, où passent des soldats, des artistes, des politiques, des religieux, des séductrices et des croyantes passionnées, sa force singulière.

21,19 euro chez Laffont.

Paroles de résistants

de Robert Belot

Préface du Père M. Cordier

Sitôt la Libération advenue, la Résistance est entrée dans un processus de mythification, valorisant les figures emblématiques au détriment des acteurs anonymes. Vision incomplète, car elle a eu pour effet d'occulter le courage et le mérite de la minorité héroïque des Français qui, demeurés dans l'anonymat, ont choisi le camp de la Résistance.

Le résistant est un clandestin condamné au silence. La description de son paysage intérieur est renvoyée à des temps moins risqués. La parole résistante, contemporaine des faits, est-elle pour autant introuvable ?

Cet ouvrage apporte une réponse à ces questions en révélant et en restituant dans leur contexte des documents publiés pour la première fois : journaux intimes, correspondances, carnets de route tenus par des Français qui, entre 1940 et 1944, ont quitté leur pays dans le but de le reconquérir les armes à la main. Souvent internés dans les geôles franquistes, ces combattants en souffrance ont pu néanmoins s'exprimer de manière relativement libre.

Leur Résistance a laissé des traces exceptionnelles, qui permettent de revisiter le camp du refus à la lumière des convictions intimes de ces humbles « soutiers de la gloire ».

Ce livre rend enfin accessible la parole vive des Résistants, à travers des documents écrits par les acteurs au moment des faits.

Ils y expriment leur idéal de liberté, leurs colères, leurs espérances, mais aussi leurs doutes et leur vulnérabilité.

312 pages, prix public : 120 F chez Berg International Éditeurs

La Bataille du cœur

de Denis Bonfils

Devenu guide-conférencier à l'office du tourisme de Verdun par les hasards de la vie et l'impérieuse nécessité d'une reconversion professionnelle, Denis Bonfils, a débuté son second métier en 1996.

Il consigne chaque soir ses réflexions quotidiennes. Il revoit le quotidien du guide, son respect de l'histoire, son souci du détail et cette grande capacité intellectuelle à faire vivre au quotidien un passé, dont certain n'ont rien à faire.

Bref, une succession d'anecdotes, de réflexions, de coups de cœur et de coups au cœur, vécus quasiment au jour le jour avec une franchise à toute épreuve pour trait commun.

Éditions des Écrivains. 258 pages. 139 F.

Honoré d'Estienne d'Orves

par Étienne de Montety

Quand on a le panache d'un chevalier, comment accepte-t-on le risque d'un destin obscur et sans gloire, d'une vie errante, entre faux papiers, espionnage et clandestinité ?

Quand, depuis la première heure de la défaite de 1940, on éprouve l'occupation nazie comme une oppression, comme un scandale pour lequel on est prêt à affronter la prison, la torture et la mort, par quel mystère surmonte-t-on son ardeur patriotique jusqu'à se choisir pour ultime confident un aumônier allemand ?

Éclaircir ces paradoxes qui ont nourri la légende d'Honoré d'Estienne d'Orves, telle est la belle ambition d'Étienne de Montety. Grâce à de nombreuses sources familiales, il brosse le portrait d'un enfant né avec le siècle en 1901, aussi doué pour les études scientifiques que curieux de découvrir le monde après sa sortie de Polytechnique, mais hanté, déjà, par le traumatisme d'une guerre, celle de 14-18, qui façonne le patriotisme d'un adolescent de bonne famille.

Ce mélange détonant permet de comprendre, grâce également à des archives militaires inédites, l'attitude du marin pris dans la nasse d'Alexandrie à l'été 1940 par l'amirauté britannique. Le lieutenant de vaisseau d'Estienne d'Orves gagne Londres en septembre et se rallie au général de Gaulle. S'ouvrent alors trois mois d'une carrière météorique où il devient chef du 2^e bureau de la France libre, puis responsable d'un réseau d'espionnage avant d'être arrêté, en janvier 1941, sur dénonciation.

Et, tandis que Vichy s'agite pour le faire libérer, que les Allemands hésitent avant de l'exécuter le 29 août 1941, c'est en prison que d'Estienne d'Orves révèle, dans la foi et la méditation, l'ultime facette de sa personnalité et qu'il devient, pour la mémoire nationale, le héros « qui croyait au ciel ».

Éditions Perrin. 135 F.

Un Artisan alsacien dans la Division Leclerc

par Arthur Kaiser

L'ouvrage se lit très facilement. Il est articulé en trois parties :

Une première partie est une véritable description de la vie quotidienne dans la cité ouvrière de la deuxième ville industrielle d'Alsace : Mulhouse. C'est une œuvre d'historien décrivant la crise économique, la solidarité et la vie dans la cité, la marque laissée par le protestantisme et l'apprentissage.

La deuxième partie est celle de la seconde guerre mondiale au cours de laquelle l'auteur fait campagne comme pilote de char au 12^e R.C.A. dans la 2^e D.B. sous le commandement de son chef prestigieux : le général Leclerc.

La troisième partie montre les difficultés d'après-guerre, et prouve que le caractère affirmé de l'ancien de la division Leclerc est resté intact : volontaire, pugnace, il construit une entreprise artisanale dynamique. Il devient un ardent

défenseur des artisans et accède à la présidence de la Chambre des métiers.

Un livre témoignage, qui assure le devoir de mémoire et constitue un exemple pour la jeunesse.

290 pages - 179 F

Muller édition - BP 122 - 92134 Issy-les-Moulineaux Cedex

Spearette

par Rachel Millet

L'auteur, jeune femme au caractère indépendant, décide après la défaite de 1940 de rejoindre le Mechanized Transport Corps (M.T.C.) britannique comme conductrice. Apprenant que l'ambulance Hadfiel-Spears, engagée avec la Brigade française au Moyen-Orient, recherchait des conducteurs, elle se porte volontaire.

Mademoiselle Millet va vivre dès cet instant toutes les péripéties vécues par cette remarquable unité chirurgicale et sanitaire. Elle conte au jour le jour les joies, les déboires, les espérances, les problèmes et les succès de son unité dans un style direct d'une grande fraîcheur.

Ce livre est un utile complément au récent article paru ici même il y a quelque temps. Il n'est pas encore traduit mais nous comprenons tous l'anglais !

Écrire à l'auteur : Yew Tree Cottage - Kirtling Newmarket.

Suffolk CB8-9PG Grande-Bretagne. £ 14.95

Susan Travers

Une légende, celle de la seule femme - sur quatre mille hommes - présente lors de la sortie de Bir Hakeim dans la nuit du 10 juin 1942. Chauffeur du général Koenig qui commande le camp retranché, cette longue Anglaise aux allures de garçon manqué réussit l'exploit, au volant d'une vieille Ford Utility tapissée de sacs de sable, de franchir les lignes ennemies sous un déluge de mitraille, zigzaguant au milieu des champs de mines avec un flegme tout britannique et contribuant ainsi à la première victoire des Alliés. Un épisode héroïque entre bien d'autres puisque c'est dès juin 1940, à Londres, que Susan Travers, brevet d'infirmière en poche, a choisi de rejoindre le général de Gaulle. Elle accompagnera la 13^e Demi-Brigade de la Légion étrangère, dans son incroyable périple, depuis l'Afrique noire jusqu'à la Libye, en passant par l'Erythrée, la Syrie et la Palestine, avant de connaître les très dures campagnes d'Italie et de France. « C'était un drôle de mec sous les bombardements ! », confirmera l'un de ses compagnons d'armes en remettant en 1996 - avec cinquante ans de retard, machisme oblige ! - la Légion d'honneur à Susan Travers, clouée sur un fauteuil par l'arthrite mais l'œil toujours aussi vif.

On aurait dû se méfier. À quatre-vingt-dix ans sonnés, voici que Miss Travers livre ses secrets, « dans le seul désir, explique-t-elle, d'apprendre à mes petits-enfants quelle vilaine grand-mère ils ont eue ». Et de fait, on découvre au fil des pages une fiéffée aventurière dans la lignée d'Isabelle Eberhardt. Jeune fille

de la bonne société anglaise, championne de tennis dans les années 20, Susan mène sur la Côte d'Azur, où se sont installés ses parents, une existence libre et dorée, au mépris des règles de son milieu. Mais c'est en s'engageant dans la France libre qu'elle trouve enfin un sens à sa vie. Quand s'annonce la guerre du désert, elle fera tout pour suivre la brigade française. Malgré le danger, l'inconfort, la faim et la soif, les nuits glaciales succédant aux jours brûlants, les nuées de mouches bourdonnant autour des yeux et des tempêtes de sable à vous faire craindre d'être enterré vivant. Reste sa famille d'adoption, la Légion, autrement plus chaleureuse que sa vraie famille. En juin 1945, la rusée adjudant-chef Travers réussit à se faire engager sous le matricule 22 166 en omettant de mentionner son sexe - elle reste à ce jour la seule femme qui ait jamais été admise à la Légion ! -, et part pour l'Indochine où elle convolera à trente-sept ans en justes noces avec un sous-officier alsacien avec qui elle aura deux fils. Le temps de l'aventure est fini. Restent les souvenirs. Et, aujourd'hui, « Tant que dure le jour », un beau livre d'un romantisme échevelé, qui raconte la guerre à travers des yeux de femme, l'étrange calme qui règne entre deux combats. On voit déjà le scénario qu'un cinéaste tirerait d'une telle histoire. Le courage, une qualité virile ? Sans doute, mais la vaillance s'écrit aussi au féminin.

D'après G. de Sairigné,

Éditions Plon, 372 pages.

Pour connaître l'évasion de France par l'Espagne...

Deux livres incontournables

Longtemps, vous le savez, la mémoire des Évadés de France a été oubliée de la mémoire collective. Récemment, une « réparation » de ce déni et de cette injustice a eu lieu : nous avons enfin, grâce à l'historien Robert Belot, un livre sur notre histoire qui fait (et fera) référence, un livre publié chez un des quatre grands éditeurs parisiens : **Aux frontières de la liberté. S'évader de France sous l'Occupation** (Fayard, 1998). Il a été récompensé par le Prix « Philippe Viannay-Défense de la France », remis au Sénat par René Rémond.

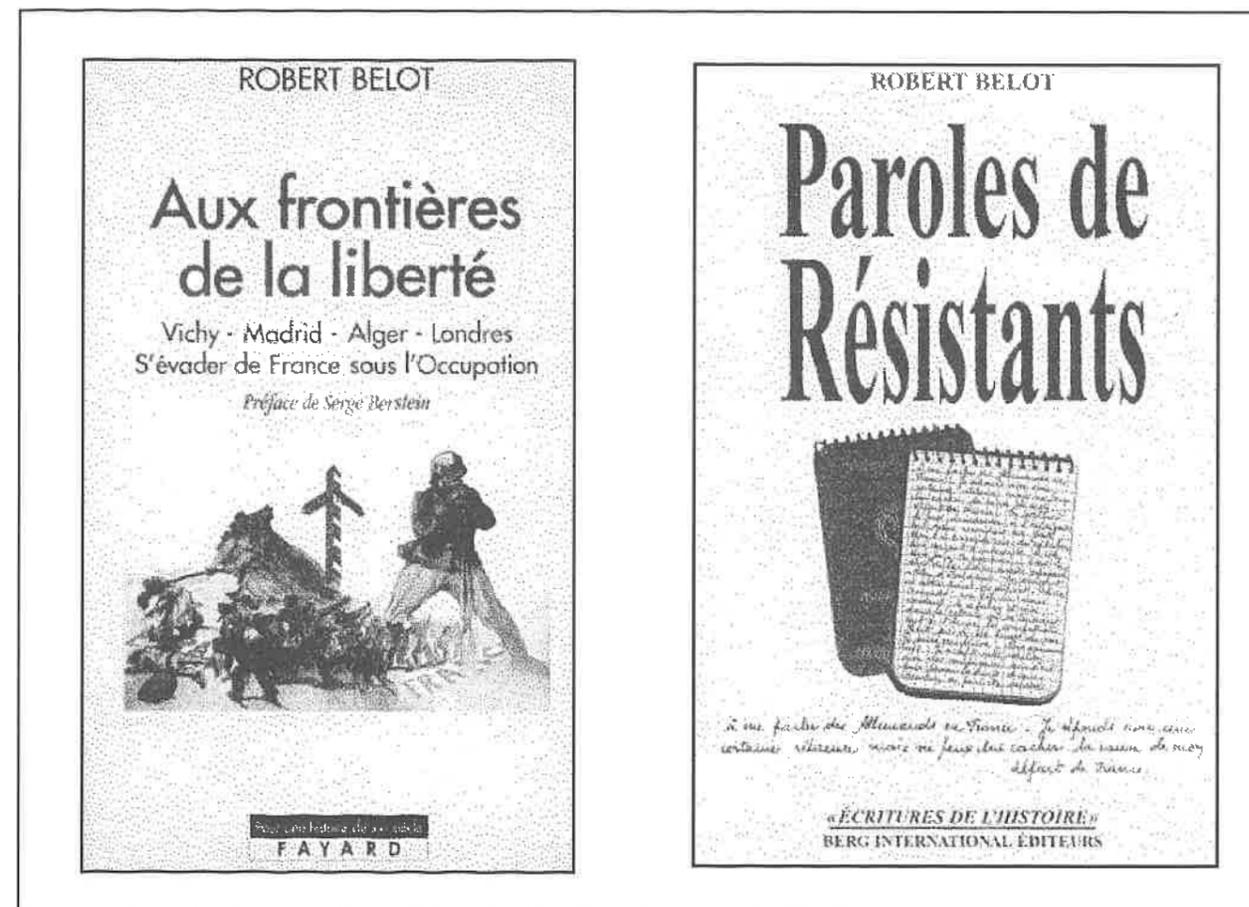
Cet ouvrage imposant (600 pages), qui présente tous les critères de la rigueur scientifique, évoque la pluralité des enjeux (diplomatiques, économiques, humains...) liés à l'évasion de France.

Robert Belot a voulu aller plus loin. Il a souhaité recentrer notre aventure, unique dans l'Histoire de France, sur l'individu, sur l'émotion, sur l'intime, sur ce qu'il appelle lui-même le paysage intérieur de l'évadé. Pour ce faire, il s'est proposé de donner la parole aux évadés eux-mêmes, en un nouveau volume : **Paroles de Résistants**. (Berg International 2001).

Cet ouvrage, préfacé par le Père Maurice Cordier, se présente donc comme une anthologie des textes (pour l'essentiel inédits) qui ont été écrits pendant la guerre par les évadés eux-mêmes. C'est une parole « vive », qui révèle l'essence même du cœur du combattant.

Avec ces deux livres, notre histoire appartient à l'Histoire, et elle est enfin accessible à tous, aux générations futures en particulier.

Ces livres sont disponibles en librairie et au Siège social.



Ceux du Bataillon de Chasseurs de Camberley

Nous publions ci-dessous les noms des Français Libres ayant appartenu au Bataillon de Chasseurs de Camberley. Formée en août 1940, cette unité fut dissoute le 15 décembre 1940 pour se transformer en écoles de cadres et de spécialistes. Nous remercions par avance nos lecteurs de bien vouloir nous signaler toute erreur ou omission.

Rubrique préparée par Henri ECOCHARD

Première partie

ABALAN MICHEL
ABRAHAM LUCIEN
AERNOUT RAYMOND
AILLARD MAURICE
ALLENCON RENÉ
ALEXANDRE BLAISE
ALEXANDRE CHARLES
ALLAIN JEAN
ALLAIN ROBERT
ALLANCON JOSEPH
ALLANCON YVES
ANDRÉ JEAN
ANDRÉ PIERRE
ANGERON ANDRÉ
APPERE FRANÇOIS
ARGOUACHE VINCENT
ARIOTTI TOUSSAINT
ARVOR YVES
ARZEL FRANÇOIS
ARZEL RENÉ
AUBRY JEAN
AUTRET JEAN
BACHETTY ALPHONSE
BACHY JACQUES
BALANANT YVES
BARJOU ALAIN
BASILE ANDRÉ
BATIMENT PAUL
BAUDET JEAN
BAUDICHOT JEAN
BAUDOIN ROBERT
BAUR CÉCILE
BEAUGE HENRI
BEAUGE JACQUES
BEAUGRAND JEAN
BECKER JEAN
BELLEC YVES
BELOIL FRANCIS
BENAILLY MAURICE
BENARD ROBERT
BERGERE RAYMOND
BERGOT RENÉ
BERGOT ROGER

BERNARD MARIUS
BERNARD YVES
BERNEL ANDRÉ
BERTHE GASTON
BERRY CHRISTIAN
BERSTEIN CHRISTIAN
BERVAS JEAN
BESCOND LUCIEN
BLACKBURN FRANÇOIS
BLAIS FERNAND
BLEINHANT JEAN
BLEINHANT JOSEPH
BLIN ROGER
BLUM JACQUES
BOCQUET GUSTAVE
BODENES ALFRED
BODENES JEAN
BOLIFRAUD FRANÇOIS
BORDER CHARLES
BORDIS ANDRÉ
BORGNE JEAN
BOT RENÉ
BOTHOREL JEAN
BOUARD JEAN
BOUCHARD ÉTIENNE
BOUCHARE LOUIS
BOUCHE ROGER
BOULANGER BERNARD
BOURDAT LOUIS
BOURDIS JACQUES
BOURGOIS MICHEL
BOURVEAULT HENRI
BOUVRY MARCEL
BOUZENARD NOEL
BRAULT GERARD
BRETON JEAN
BRETON JEAN LÉON
BRETON LÉON
BRIANT JEAN
BRUBACH JEAN
BROWN GEORGES
CACHERA ROGER
CALOCH JOSEPH
CAMBRAI FERNAND
CARAGE MICHEL

CARL ALPHONSE
CARLIER MAURICE
CARTON MARCEL
CASTEL JEAN
CATELAIN MAURICE
CESSOLI GEORGES
CHABERT ALEXIS
CHAILLET PIERRE
CHANTEL PAUL
CHALM HENRI
CHAPEL HYPOLITE
CHAPELON JACQUES
CHARLOT MAURICE
CHARRETEUR JEAN
CHARETON MAURICE
CHAUVET MICHEL
CHUITON GUILLAUME
CLOATRE EUGENE
COATPEHEN PIERRE
COLAS JEAN
COLIN FRANÇOIS
CONSEIL ROBERT
CORDIER DANIEL
CORNEN MARCEL
CORRE FRANÇOIS
CORRE JOSEPH
CORRE LUCIEN
COTTERET HENRI
COUTENTIN MARCEL
CREACH LOUIS
CREN JEAN
CRENN JEAN
CROCQ RENÉ
CULLIER DE LABADIE
JACQUES
DANIEL JEAN
DANIELOU JEAN
DANIS VINCENT
DATH JEAN
DAVID FRANÇOIS
DE BOISSESON GILBERT
DE BOURMONT PIERRE
DE BRAURVER JOSEPH
DE CADARAN MICHEL
DE DARUVAR YVES

DE FERRIERES JOSEPH
DE KERROS TANGUY
DE LA VILLEGLE AYMAR
DE LA VILLEGLE PIERRE
DE SAUZIER marcelin
DE SCHERVER FRANÇOIS
DE VUILLEFROY DE SILLY
GEORGES
DECAMP CELESTIN
DELHEM CAMILLE
DELMASURE PAUL
DELVOYE MARCEL
DELOOR JULIEN
DEMARLE JOSEPH
DENVIOLET GEORGES
DEJEAN RENÉ
DERRAINS CHARLES
DESPRES JEAN
DESROUSSEAU ROBERT
DEVAUX ANDRÉ
DORNIC CORENTIN
DORVAL HENRI
DREUX PIERRE
DREYFUS GEORGES
DREZEN MARCEL
DU BOUAYS FRANÇOIS
DUCHATEAU ROGER
DUHAMEL MARCEL
DUPUIS LOUIS
DUPONT EMMANUEL
DURAND EUGENE
DURAND MAURICE
DUREAU PIERRE
DUROSE FRANÇOIS
DUTISSEUIL RENÉ
ECOCHARD HENRI
EGLOFF ÉMILE
FAUQUET PHILIPPE
FELDER JOSEPH
FERCHAUD JOSEPH
FEREC JEAN
FERREOL PAUL
FLACHAT JEAN
FLAVIGNY MARCEL
FLOCH MARCEL

FLOCH RENÉ
FLOCH RENÉ G.
FOLL PIERRE
FONS SYLVAIN
FONTAINE JACQUES
FOREST FRANÇOIS
FOUQUAT FRANÇOIS
FRAICHOT MICHEL
FRANCK GEORGES
FRANTSCHI NICOLAS
FRAY ÉMILE
FRESNOIS RAYMOND
FRESSIN JACQUES
FREUDIGER JEAN
FREUDIGER RODOLPHE
FREULON RENÉ
FRIEDEL EDOUARD
FROTTIER DE BAGNEUX
GEOFFROY
FURET JACQUES
GALERON ANDRÉ
GALLOIS MONTBRUN
ANDRÉ
GAROT JEAN
GAUTHIER FRANCIS
GEERS ARTHUR
GILBERT JACQUES
GILLET AIME
GLOAGUEN PIERRE
GOAOC JEAN
GODART THÉODORE
GODEFROY ANDRÉ
GOFFINET JACQUES
GOLHEN MAURICE
GOUDENOVE MAURICE
GOUILLARD MARCEL
GOURDEAU JEAN
GOURIOU JEAN
GOURIOU OLIVIER
GOURVANEC JEAN
VICTOR
GOURVENNEC JEAN
GRANFILS RAOUL
GRANVILLE ANDRÉ
GRIES MICHEL
GUEGAN LOUIS
GUENA YVES
GUENAN MARCEL
GUERINET JEAN
GUERMEUR MARCEL
GUICHAOUA ROBERT
GUILBERT JACQUES
GUILLAUD NOEL
GUILLOU ANDRÉ
GUILLOU MARCEL
GUIVARCH ROBERT
HELL JEAN
HENNION BERNARD
HERSKOVITCH SIMON
HERVÉ JEAN LOUIS
HOCHET ROLAND

HOLLEY JEAN
HUCHET PAUL
IGNATIEFF DIMITRI
JACQUELIN HENRI
JAMES HENRI
JAOUEN ÉMILE
JEANNE RENAUD
JESTIN JEAN
JOSSE RENÉ
JOUANNY ISIDORE
JOUEN PATRICE
JOUVET HENRI
JULIEN MANUEL
JUMEL ROBERT
KERDONCUFF YVES
KEREBEL PAUL
KERJEAN LOUIS
KERMAIDIC LOUIS
KERMAIDIC MARCEL
KERMAREC JEAN
KERMEL JEAN
KEROUANTON YVES
KIDD ALBERT
KLINCKMAILLIE GASTON
KOENIGSWERTHER
PHILIPPE
LABEAUME JEAN
LAE VICTOR
LAFAYE ROGER
LAFFON ROGER
LAGEZE PIERRE
LAGRANGE GUSTAVE
LALANDE ANDRÉ
LAMBERT VICTOR
LAMORT JACQUES
LANNEVAL JEAN
LAPOTAIRE SIMON
LAQUENNAN GEORGES
LARS MARTIAL
LATOUR ROBERT
LAURENT GEORGES
LAVERDET RAYMOND
LAVIGNE FRANÇOIS
LE BER ROGER
LE BLOND GABRIEL
LE BOULANGER
GEORGES
LE BRAS GEORGES
LE BRIS JEAN
LE BRIX FRANÇOIS
LE CLOAREC MARCEL
LE FAOU PAUL
LE FLOCH ROGER
LE FUR MARCEL
LE GALL JEAN
LE GALL LOUIS
LE GLAND CHARLES
LE GOFF JEAN
LE GOFF JOSEPH
LE GOFF LOUIS
LE GUEN YVES

LE GUENN RENÉ
LE GUILLOU GERMAIN
LE JAN ALFRED
LE JAN JEAN
LE JEUNE MAURICE
LE MER RENÉ
LE MEUR GEORGES
LE MEUR PAUL
LE MEUR PIERRE
LE MEVEL FRANÇOIS
LE PORS JEAN
LE RESTE ALEXIS
LE ROUX ANDRÉ
LE SCOUR HERVÉ
LE TOURNERET JEAN
LECALVEZ ALFRED
LECOINTRE MARC
LECONTE ROGER
LEDALL CHARLES
LEDAN JEAN
LEDOUX GEORGES
LEFER PIERRE
LEGALL ALEXIS
LEGALL FRANÇOIS
LEGROUX JEAN
LEMOIGNE ALFRED
LEMOIGNE JEAN
LÉON FRANÇOIS
LERGY FRANÇOIS
LEROUX HENRI
LEROY JACQUES
LEROY FRANÇOIS
LESCURE FRÉDÉRIC
LESORT MAURICE
LEVEQUE JEAN
LEVERDIER MARCEL
LHARIDON FRANÇOIS
LHEOSTIC PIERRE
LHERMAN ANDRÉ
LIORET ROGER
LOAREC JEAN
LOGEAS ÉMILE
LOGEZ MARC
LONCLE ANDRÉ
LONCLE JEAN
LOSSEC RENÉ
LOSSUARN ALBERT
LOUIS GASTON
LOZACH'MEUR JEAN
LOZACH'MEUR JEAN
LOUIS
LUCAS PHILIPPE
LUSVEN PAUL
MAGE RENÉ
MAGUEUR FRANÇOIS
MAHEUT RAYMOND
MAIRET LOUIS
MALLEGOL JEAN
MALLET JEAN PIERRE
MARIAGE LUCIEN
MARIE MAURICE

MARTEL ROBERT
MARTIN FRANÇOIS
MARTIN GASTON
MARTIN RENÉ
MASSON ARMAND
MAYARD RENÉ
MAZE JEAN
MAZE MARCEL
MAZEAS LOUIS
MAZIN JEAN
MENEUR YVES
MENGANT ANGE
MERCEUR YVES
MERDRIGNAC JEAN
MERTENS TOUSSAINT
MEURISSE ANDRÉ
MEVEL JEAN
MICARD LOUIS
MICHAUX ANGE
MICHEL JEAN
MISSOFFE DOMINIQUE
MISSOFFE JEAN PIERRE
MOAL ALBERT
MONJARET CONSTANT
MONTAUX ANDRÉ
MORANDAT LÉON
MORIN JEAN
MORIN ROGER
MORVAN ANDRÉ
MORVAN HENRI
MORVAN JEAN LOUIS
MORVAN JEAN PIERRE
MOUCHEL BLAISOT
JACQUES
MOUNIER GEORGES
MOUREAUX PIERRE
MOUSSELARD PIERRE
MULLER HENRI
NEDELLEC ANATOLE
NEUVEU GABRIEL
NICOLAS FRANÇOIS
NICOLAS LUCIEN
NICOLAS MICHEL
NOGUE PIERRE
NORCY ROGER
NOURISSON RÉMI
OMNES JEAN
OMNES JOSEPH
OUDOT MICHEL
PAGLIANTINI ÉMILE
PAILLEUX VICTOR
PAIN JACQUES
PANSART PIERRE
PARIS GILBERT
PATTYN RENÉ
PAVIET MARCEL
PELLEN JACQUES
PELLEN JOSEPH
PENHOAT ROBERT
PENOIT RENÉ
PENTHER MARC

PEPPER PHILIPPE
 PESTIEAUX ROBERT
 PERDRIEL MICHEL
 PERES FERNAND
 PERIOU RENÉ
 PERRIER ROBERT
 PERROT AUGUSTE
 PERTUISET HENRI
 PETIT MARIUS
 PHILIPPON CLAUDE
 PHILIPPON MICHEL
 PIBRAC LUCIEN
 PIERRES ALBERT
 PIET JOSEPH
 PIGNOL ROGER
 PILLET GEORGES
 PIZOTTI VICTOR
 PLUQUET ARTHUR
 POCHARD PIERRE
 PODEUR JEAN
 PORHEL ALBERT
 PROVOST PIERRE
 PROVOST RENÉ
 QUELEN ANDRÉ
 QUELEN JEAN
 QUELEN PAUL
 QUERE ROGER
 QUERREC JEAN
 QUINIOU JOSEPH
 QUINQUIS LOUIS
 QUIVORON MARCEL
 RABINOVITCH ADOLPHE
 RAGUENES LOUIS
 RAOUL GEORGES
 RAVASSE JEAN
 REGIS CESAIRE
 RENAUD ROGER
 RENAULT JEAN
 RICHARD EDOUARD
 RIGAULT LUCIEN
 RIGUIDEL HENRI
 RIO FRÉDÉRIC
 RIOU PIERRE
 RODELLEC JEAN
 RODIER MARCEL
 ROGER VICTOR
 ROGNON JEAN
 ROGUET GEORGES
 RORET PIERRE
 ROSA CLAUDE
 ROSSIGNOL CHARLES
 ROUDAUT LOUIS
 ROUSSEAU LOUIS
 ROUXIN XAVIER
 ROYER GEORGES
 SALAUN PAUL
 SALDES THÉODORE
 SALES EDGARD
 SAULNIER BERNARD
 SAUTIER ÉMILE

SAVELLI HORACE
 SCHMIDT PAUL
 SEGALEN GOULVEN
 SEILLEREY FELIX
 SEINE ANDRÉ
 SERISIER HENRI
 SILBERMANN PAULIN
 SILVESTRE EUGENE
 SILVY JEAN
 SIMON GASTON
 SNEL CHARLES
 SOLER JOSEPH
 SOLOMON DORIAN
 SOUBIGOU PIERRE
 SOUBITE RAYMOND
 SOUBOTNIK SIMON
 SOUTY JEAN
 SPAGNOL MAURICE
 STAHL MICHEL
 SURY GEORGES
 TANGUY ALAIN
 TANGUY ROGER
 TARAVEL MAURICE
 TASSIN ERNEST
 TATON GEORGES
 TESSIER LOUIS
 TESSIER ROGER
 THOMAS PAUL
 THOMAS PIERRE
 TOULLEC RENÉ
 TOURNELLE HENRI
 TOURNERET JEAN
 TREGUER LOUIS
 TRIPIER PAUL
 TRISCHLER JEAN
 TRISCHLER LOUIS
 TROADEC PIERRE
 TROEL RENÉ
 ULGUEN ÉMILE
 URLICH HENRI
 VALERY RAOUL
 VALLIER PAUL
 VAN LERENBERON
 ROGER
 VANDENBROUCKE
 JEAN
 VERBEKE GASTON
 VERGOS PIERRE
 VERY LÉON
 VIGNES ROGER
 VILLAIN MICHEL
 VILLEDIEU DE TORCY
 GUY
 VILLEMER JACQUES
 VINCENT GERARD
 VINOGRAD SYNEUIL
 VOURC'H GUY
 VOURC'H JEAN
 VOYER JACQUES
 WILLING PAUL

Communiqués

Les écrivains combattants

publie un livre pour les enfants intelligents

Armand, le Petit Académicien, a seize ans et demi. Envoyé sur terre par le cardinal de Richelieu, fondateur de l'Académie Française, il voyage en soucoupe volante avec quatre jeunes amis à travers le temps et l'espace à la découverte de la langue française et de son histoire.

Un voyage étonnant rempli de péripéties et de surprises.

Car M. Gribouillis, le malappris, pousse sans cesse petits et grands à parler de travers... Un conte inoubliable. Pour les enfants intelligents, de 9 à 13 ans.

Dans cet ouvrage de 96 pages, il n'y a ni gangsters, ni vampires, ni monstres. Tous les enfants peuvent le lire et l'aimer (même les parents). Le texte a été rédigé par un groupe d'écrivains de l'Association des Écrivains Combattants (18, rue Vézelay, 75008 Paris). Yves Beaujard, a illustré ce livre avec verve et malice. Alain Decaux, de l'Académie Française, l'a préfacé avec talent.

Parents, grands-parents, vous serez fiers de l'offrir à un 9-13 ans. (À qui pensez-vous ?)

Éditions SILOE. 22, rue du Jeu-de-Paume 53000 Laval. 119 F.

Le Club de la France Libre

Le Club de la France Libre est reconnu comme un lieu de retrouvailles unique. Dans un cadre exceptionnel de glorieux souvenirs, dans une atmosphère de grande convivialité et d'amitié, il permet de se réunir à tous ceux qui ont mené le même combat comme à ceux des générations nouvelles qui, membres de notre Fondation, ont montré de l'intérêt et souvent de l'admiration pour ce que nous avons fait pour qu'ils vivent libres.

Le Club a besoin de votre fréquentation régulière et assidue. Un espace spécialement aménagé de 80 places est à votre disposition pour vos réunions, comme la salle du Club peut l'être pour vos fêtes ou réceptions. Profitez-en.

La carte de membre de la Fondation donne accès au Club avec vos invités.

Michel Cailliau

Ancien chef du « Réseau Charette »

OL.

Le Figaro du 5 décembre a annoncé « le rappel à Dieu de Michel Cailliau, officier de la Légion d'Honneur, le 2 décembre 2000, à l'âge de 87 ans, les obsèques ayant eu lieu dans l'intimité ».

Ce faire-part ne révèle pas la personnalité marquée de ce résistant, ancien chef du Réseau Charette et fils de Marie-Agnès Cailliau, sœur aînée du Général de Gaulle. La discrétion de Michel Cailliau n'avait d'égale que la rigueur de ses convictions et de son refus de toutes compromissions.

Il était né à Lille en 1913 dans la même maison que son oncle, le Général de Gaulle. Pendant de longues années, sa famille vécut à Sainte-Adresse où ses parents sont enterrés.

Après de brillantes études - il était titulaire d'une licence es-lettres et d'une licence libre de philosophie - Michel Cailliau participa à la campagne de 1940 comme sergent du corps franc du 36^{ème} R.I. et prit part aux durs combats d'Inor - au nord de Sedan. Il fut fait prisonnier le 23 juin 1940. Son frère Charles, lieutenant de chasseurs à pied ayant été tué le 18 mai 1940.

Interné au Stalag XI B à Falling Bosten, où les Allemands avaient regroupé, dans la baraque disciplinaire n°8, tous les prisonniers évadés et sous-officiers réfractaires au travail, il y forma l'embryon de l'organisation de ce qui devait devenir le Mouvement de Résistance des Prisonniers de Guerre et des Déportés, avec des camarades comme Pierre Lemoign' (plus tard compagnon de la Libération), Jean Duprat-Geneau (alias Philippe Dechartre) et André Ullmann.

Rentré en France en mars 1942, Michel Cailliau y créa en zone libre, le M.R.P.G.D. dont l'orientation fut essentiellement dirigée sur le milieu des prisonniers évadés ou rapatriés, en y conduisant une action de résistance efficace, après avoir réussi à prendre contact avec le BCRA de Londres par d'anciens officiers du 2^e Bureau et du Contre Espionnage.

Début novembre 1942, à la suite d'une perquisition à son domicile à Saint-Etienne, il fut arrêté par la Police des menées antinationales de Vichy ; il ne dut son salut qu'à l'intervention rapide d'un groupe de résistants armés, à l'encontre du juge d'instruction qui prononça aussitôt un non lieu en sa faveur.

Michel Cailliau rejoignit Alger le 24 juillet 1943, par avion en partance du terrain « Figue » près de Saint-Vultas dans l'Ain, piloté par le Cdt Verity avec pour navigateur Livry-Level. Il y revint le 17 octobre 1943. Pendant ses séjours à Alger et à Londres, il obtint du BCRA l'homologation officielle de son mouvement en tant que « Réseau Charette » des Forces Françaises Combattantes avec les moyens nécessaires à son organisation en France occupée. Celle-ci s'avéra particulièrement remarquable dans les domaines de l'action et du renseignement, malgré les coups sévères que lui porta la Gestapo.

En mars 1944, ayant accepté la fusion du MRPGD avec deux autres mouvements agissant dans les milieux des ex P.G, il refusa cependant de faire partie de son comité directeur pressentant peut-être quelques ambitions politiques de certains de ses membres.

Il regagna alors l'Afrique du Nord en avril 1944 en passant par l'Espagne, puis fut parachuté dans l'Aveyron, au mois d'août, comme chef de la mission militaire départementale.

Les parents de Michel Cailliau avaient été arrêtés par la Gestapo en avril 1943, près de Rouen, puis déportés. Ses deux frères Pierre et Henri, avaient rejoint les forces combattantes en s'évadant par les Pyrénées.

Après la guerre, Michel Cailliau, rentra dans le rang, sans songer un seul instant à se prévaloir de son illustre parenté. Il poursuivit à Paris une brillante carrière commerciale dans deux entreprises qu'il avait personnellement créées. Il y a une vingtaine d'années, après avoir écrit l'histoire de son réseau « Charette », il s'était retiré dans son vieux manoir breton de Prat-Meur, où il vivait à l'écart du monde mais entouré de l'affection de sa nombreuse famille.

Jean Thomas

Ex-membre du Réseau Charette

Georges Masson

Porte-drapeau des FNFL

La grande famille des marins de la France Libre est en deuil. Son porte-drapeau est mort le 19 février 2001, frappé brusquement par une insidieuse maladie.

Georges Masson était né à Sétif (Algérie) le 16 janvier 1923. Engagé en juin 1941 dans la Marine Nationale, il était affecté à la DCA Bizerte. Dès le débarquement des alliés en Afrique du Nord, il cherche à rejoindre la France Libre. Non sans mal, car les Forces maritimes d'Afrique du Nord considèrent les gaullistes comme des dissidents et n'encouragent pas, c'est le moins que l'on puisse dire, les ralliements. Ses efforts seront couronnés de succès en mai 1943.

Après avoir servi quelques mois à « Marine Beyrouth », il arrivera en Angleterre, où il participera à la libération du pays jusqu'en novembre 1944 quand, la guerre finie, il est démobilisé, non sans avoir fait la preuve des grandes qualités humaines qui l'animent. Il va servir de 1946 à 1983 comme contremaître dans une entreprise de menuiserie fer et aluminium où ses services sont unanimement appréciés.

En retraite, il sera heureux de participer aux activités de l'Association des Forces Navales Françaises Libres et d'y retrouver ses camarades de combat.

Je n'avais pas manqué de remarquer Georges Masson, image même du dévouement personnifié, et je lui demandais d'entrer au comité directeur de l'Association pour y assurer les fonctions de porte-drapeau, fonction particulièrement lourde et prenante, exigeant une bonne dose d'énergie et de stoïcisme. Ce qu'il acceptait avec enthousiasme. Volontaire pour toutes missions, d'une patience exemplaire, animé du souci constant de toujours mieux faire, d'une grande jeunesse de coeur, d'une exquise politesse et d'une disponibilité exceptionnelle, il donnait dans toutes les cérémonies où il nous représentait la meilleure image que j'ai pu souhaiter des marins de la France Libre. Nous étions tous fiers de Georges Masson.

Au nom de tous mes camarades, j'exprime à Madame Masson, ses enfants, son frère et à toute sa famille notre vive sympathie. S'il est aujourd'hui l'objet de notre peine, il sera toujours celui de notre fierté.

Vice-Amiral d'escadre Émile Chaline

Paul Lereboure

OL. - CG. - M.FFL.

Paul-André François Lereboure qui nous a quittés le 7 décembre dernier appartenait à l'une des plus anciennes familles de Saint-Jean-de-Luz.

Ayant rallié la France Libre le 1^{er} juillet 1940, il sert dans les FNFL sur le **Savorgnan de Brazza** devant Dakar puis, nommé aspirant il embarque successivement sur le Léopard et le **Commandant Duboc**.

Il sert dans la Marine Nationale en Indochine et la quitte en 1948 pour assumer d'importantes responsabilités civiles à Paris et en Espagne.

Retraité, il devient adjoint au maire de Saint-Jean-de-Luz et participe activement à la vie de la section du Pays Basque de l'AFL dont il prend la présidence en 1991.

C'est un croyant, homme d'honneur et de vertu qui disparaît¹.

¹ Suivant l'éloge funèbre prononcé par M.G. Desrousseaux, Cadets de la France Libre.

Les membres de l'AFL à l'honneur

Légion d'honneur

DREYFUS Rémi, FFL, Cadet de la France Libre.

Ordre National du Mérite

Commandeur VAUTRIN Michel, FFL 13 596, Cadet de la France Libre.

Naissances

Mme GIRAUD-VINET Jean, FFL 25 787, annoncent la naissance de leur petit-fils, Maxime, au foyer de leur fils Didier, le 18 mars 2001 à Saint-Denis (Île de la Réunion).

Décès

AZOULAY Albert, 4^e SAS, le 3 janvier 2001 à Cléguerec (Morbihan)
BATAILLIE Jean, FFL 18 320, le 10 avril 2001 à Ste-Maxime.
BLEINHANT Joseph, FFL, le 13 avril 2001 à Cormeilles en Parisis.
Mme BOISJEAN Elisabeth épouse de BOISJEAN Marcel, FFL 24090, le 24 novembre 2000 à Château-du-Loir (72)
BOISSIERE Jacques, FFL 6 546, cadet, le 30 décembre 2000 à Six-Ecors-les-Plages.
BOURLES Jean, FFL 3745.
CAILLIAU Michel, FFL, le 2 décembre 2000

CHETCUTI Pierre, 3^e SAS, le 23 janvier 2001
CHRETIEN Jules, c 2405, le 20 janvier 2001 à Chaton (Yvelines).
DEBUIRE Alphonse, FFL 7486, le 12 janvier 2001 à Nurlu (Somme).
Mme Gisèle DEBUSSY, A 8491, porte-drapeau, le 13 décembre 2000 à Woincourt (Somme).
DERUELLE Michel, FFL 10536, le 15 janvier 2001 à Meudon (Hauts de Seine).
FRAINE Germaine, FFL 36 583, 103 ans, le 24 avril 2001 à Paris.
GUILLAUME Jeannette, épouse de Paul HABART, FFL 1344, volontaire française à l'Ecole des Cadets, décédée le 23 octobre 2000 à Setques.
JOCHEM Jean, FFL 891, le 5 janvier 2001 à Paris.
KIMBEMBE Philippe, AMI 7282, le 6 août 1999 à Brazzaville.
KOMIKA Yves, CAM 1965, le 14 décembre 1999 à Brazzaville.
KURK Anthony, FFL, Cadet, le 6 décembre 2000 à Epsom (Grande-Bretagne).
LAGAILLARDE Jean, FFL 14 488, Cadet, le 21 mars 2001 à Sainte-Adresse.
LAPORTE Xavier, FFL 4625, le 21 mars 2001 à Sainte-Adresse.
LARROUSSE-LACOU Thomas, CAM 940, le 17 avril 2001 à Assat (Pyrénées Atlantiques).
LE BIHAN André, 4^e SAS, le 19 janvier 2001 à Lohéac (Ille-et-Vilaine)
LEVI André, 3^e SAS, le 6 février 2001
LEREMBOURE Paul, FFL 18076, président de la section Pays Basque, le 7 décembre 2000 à Bayonne (Pays Basque).
LILLE Roger, FFL 26975, le 10 décembre 2000 à Paris.
LOCUFIER François, FFL 36 029, Cadet, le 10 mars 2001 à Castres.

MASSON Georges, FNFL, le 19 février 2001.
MIATOUKANTAMA Norbert, CAM 1934, le 21 mai 1998 à Brazzaville.
MIRANDA Saenz Angel, FFL 37119, le 11 janvier 2001
NGASSA Henri, FFL 7683, janvier 2001 à Paris.
OBRE Marcel, c 1917, le 27 décembre 2000 à Levis-Saint-Nom (Yvelines).
OUDIN Raymond, CAM 1414, le 26 février 2001 à Pau (Pyrénées Atlantiques).
PATTUS Raymond, 4^e SAS, le 30 janvier 2001 à Namur.
Mme PEDRANT Christiane épouse de PEDRANT Charles, FFL 27991, le 16 juillet 2000
PERLES Max, 4^e SAS, le 27 mars 2001.
PEYRE Robert, FFL 8735,
SALLIER Joseph, 3^e SAS, mars 2001.
SILLAM Albert, FFL 10740, le 23 février 2001 à Courbevoie.
SONGEON Georges, c 2025, le 13 février 2001 à Harbonnières.
STRAWZYNSKI Max, FFL 8588, le 24 janvier 2001 au Croisic (Loire-Atlantique).
VIOLLAND Armand, 4^e SAS, le 12 décembre 2000 à Grasse.

DERNIÈRE MINUTE

Nous apprenons avec tristesse la disparition soudaine de Mme Simone Saint-Hillier.
Nous adressons nos très sincères condoléances au général Bernard Saint-Hillier, administrateur de la Fondation, ainsi que le témoignage de notre respectueuse considération.
 La rédaction.

Fermeture annuelle

À l'occasion des congés d'été, le Club ainsi que les services administratifs de la Fondation de la France Libre, seront fermés du :

Vendredi 13 JUILLET 2001 à 17 h 00

au

Mardi 4 SEPTEMBRE 2001 à 8 h 30

à l'exception du personnel du Club, dont la date de reprise pour mise en place est fixée au :
3 septembre 2001 à 8 h 30.

Georges CAITUCOLI
 Secrétaire Général



Abonnement - Abonnement - Abonnement - Abonnement

Abonnez-vous à la revue de la Fondation de la France Libre.

Notre revue de l'Amicale des Anciens de la France Libre était notre indispensable trait d'union. Celle de la Fondation a la même vocation. Nous voulons que, d'aussi belle tenue, cette édition trimestrielle maintienne ce lien auquel vous tenez tant.

Elle vous informera sur tout ce qui reste, pour nous, le plus beau de nos souvenirs : l'épopée de la France Libre, mais aussi sur les combats menés par tous ceux qui nous ont rejoints pour répondre à l'appel du Général de Gaulle. Elle permettra de revenir sur ce passé multiple et de vous associer à tous nos projets.

Cependant sans votre aide, nous ne pourrions pas donner à cette revue la qualité qui doit être la sienne, ni peut-être en maintenir la parution.

Abonnez-vous et faites abonner vos amis pour la somme annuelle modique de 90 Francs ou 14 Euros.

Recevez directement ou offrez un abonnement à un ami.

Montant annuel de l'abonnement : 90 F (14 Euros)

Mme, Mlle, M. : Prénoms :

Adresse :

Désire s'abonner à la revue de la Fondation de la France Libre pour 1 an (4 numéros).

Désire offrir l'abonnement à la revue de la Fondation de la France Libre pour 1 an (4 numéros).

à Mme, Mlle, M. : Prénoms :

Adresse :

Je joins à cet effet un chèque de :F

Adresse :

Pour les mandataires qui ne nous ont pas encore répondu

RÉSEAU DE GESTION ET DE CENTRALISATION DE TRÉSORERIE

- Ex-section de

Nom

Prénom

Adresse

du délégué auprès de la Fondation de la France Libre

- Estimation de recrutement :

- moins de 10 adhérents

- de 10 à 30 adhérents

- de 30 à 50 adhérents

- de 50 à 100 adhérents

- 100 et plus

- Avez-vous adressé vos comptes conformément à la circulaire du trésorier du 28/09/00

OUI

NON

- Dans ce dernier cas, avez-vous une raison particulière :

.....
.....
.....

- Existe-t-il une agence BNP dans votre secteur :

OUI

NON

Adresse :

Code postal :

Merci pour votre aide

Retourner SVP d'urgence ce document au siège après l'avoir rempli.

Le Club de la France Libre

Le Club de la France Libre est reconnu comme un lieu de retrouvailles unique. Dans un cadre exceptionnel de glorieux souvenirs, dans une atmosphère de grande convivialité et d'amitié, il permet de se réunir à tous ceux qui ont mené le même combat comme à ceux des générations nouvelles qui, membres de notre Fondation, ont montré de l'intérêt et souvent de l'admiration pour ce que nous avons fait pour qu'ils vivent libres.

Le Club a besoin de votre fréquentation régulière et assidue. Un espace spécialement aménagé de 80 places est à votre disposition pour vos réunions, comme la salle du Club peut l'être pour vos fêtes ou réceptions. Profitez-en.

La carte de membre de la Fondation donne accès au Club avec vos invités.

Le Club de la France Libre

Un espace de convivialité...



... un lieu de retrouvailles unique.

59, RUE VERGNIAUD 75013 PARIS
TÉL. : 01 53 62 81 81

Bolloré, le transport jusqu'au bout du monde.

Avec

2 000 000 de m² d'entrepôts et

de magasins, **15 000 personnes** et

600 agences  dans **110 pays**, le

groupe Bolloré exerce à travers ses filiales SDV, SAGA et

DELMAS, l'ensemble des métiers liés au transport et

à la logistique.  De l'enlèvement des

marchandises à l'entreposage, à la préparation des

commandes, aux procédures douanières, à la manutention,

au suivi informatique,  jusqu'à la

livraison sur site, **1 seul objectif :**

l a s a t i s f a c t i o n

client.



www.bolloré.com

Bolloré 